

# MASTER OF LAW

Plan d'études en vigueur depuis la rentrée  
2024-2025

*Approuvé le 27 mai 2024*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>I.</b>	<b>PLAN D'ÉTUDES DU MASTER OF LAW</b> .....	<b>3</b>
A.	Préambule .....	3
B.	Acquis de formation .....	4
<b>II.</b>	<b>LE MASTER OF LAW</b> .....	<b>5</b>
A.	Description .....	5
B.	Plan d'études .....	6
C.	Cours (60 crédits ECTS) : liste générale .....	7
	Liste générale .....	7
	Concours interuniversitaires .....	10
D.	Séminaire thématique (12 crédits ECTS) .....	11
	Modules .....	11
E.	Master of Law sans orientation .....	11
<b>III.</b>	<b>LES ORIENTATIONS DU MASTER OF LAW</b> .....	<b>12</b>
A.	Orientation « avocature (professions judiciaires) » .....	12
B.	Orientation bilingue « Business & Tax Law » .....	14
C.	Orientation « politiques publiques » .....	16
D.	Orientation « droit de la santé et des biotechnologies » .....	18
E.	Orientation « droit du sport » .....	20
F.	Orientation « droit international et européen » .....	22
G.	Orientation « droit social » .....	24
H.	Orientation « Propriété intellectuelle » .....	26
I.	Orientation « droit pénal et criminologie » .....	28
<b>IV.</b>	<b>MASTER OF LAW BILINGUE COMMUN AVEC L'UNIVERSITÉ DE LUCERNE</b> .....	<b>30</b>
A.	Plan d'études .....	30
B.	Plan d'études à Lucerne .....	30
C.	Plan d'études à Neuchâtel .....	30
<b>V.</b>	<b>DOUBLE MASTER OF LAW BILINGUE AVEC LE KING'S COLLEGE LONDON</b> .....	<b>31</b>
A.	Plan d'études .....	31
B.	Plan d'études à Londres .....	31
C.	Plan d'études à Neuchâtel .....	31
<b>VI.</b>	<b>PROGRAMME INTERFACULTAIRE DE MASTER OF LAW EN INNOVATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE</b> .....	<b>32</b>
A.	Présentation du programme .....	32
B.	Plan d'études du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle (voie ordinaire) .....	35
C.	Plan d'études du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle (voie passerelle) .....	37
<b>VII.</b>	<b>MODE ALTERNATIFS D'ÉVALUATION</b> .....	<b>40</b>

## I. PLAND'ÉTUDES DU MASTER OF LAW

---

### A. Préambule

Le cursus du Master of Law de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a pour objectif de permettre à toute personne candidate d'approfondir ses connaissances juridiques et d'acquérir ainsi les compétences nécessaires à une activité professionnelle exigeante.

Conformément à l'article 15 du Règlement d'études et d'examens de la Faculté de droit du 17 juin 2004 (ci-après : REE), le présent plan d'études, adopté par le Conseil de Faculté et approuvé par le Rectorat détermine :

- a) La liste des enseignements offerts chaque semestre, avec leur dotation en h d'enseignement et en crédits ECTS;
- b) Pour chaque enseignement, la forme et les modalités des examens ou des modes alternatifs (mode alt.) d'évaluation des connaissances, ainsi que les conditions d'acquisition des crédits ECTS;
- c) Les conditions spécifiques liées à l'obtention d'une orientation particulière.

L'étudiant-e compose librement chacune de ses sessions d'examens. Les examens oraux durent en principe 15 min. Les examens écrits durent en principe de 2 à 4 h. Les modes alternatifs d'évaluation des connaissances et des compétences font l'objet d'annexes au présent plan d'études. Les demandes de dérogations dûment attestées pour handicap lors des examens doivent être adressées au Secrétariat au plus tard le dernier jour de l'inscriptions aux examens.

Les **modules du séminaire thématique** sont évalués par une attestation « Réussi » ou « Echec ». L'étudiant-e doit obtenir pour chaque module une attestation de participation active.

Un **stage pratique** d'au moins quatre semaines consécutives à plein temps dans un milieu juridique peut remplacer un module du séminaire thématique, pour l'équivalent de 4 crédits ECTS. Un second stage pratique dans un milieu juridique, d'une durée équivalant à six semaines à plein temps, peut remplacer un ou deux cours à option, pour l'équivalent de 8 crédits ECTS. Un stage pratique dans un milieu juridique, d'une durée de 3 mois à plein temps ou de six mois à mi-temps, peut remplacer un module du séminaire thématique à concurrence de 4 ECTS ainsi qu'un ou des cours à option à concurrence de 8 ECTS. Les cours obligatoires, les cours à option spécifiques et le module du séminaire thématique de l'orientation choisie par l'étudiant-e ne peuvent pas être remplacés par un stage pratique.

Les stages ne sont pas évalués par une note mais font l'objet d'un rapport écrit de l'étudiant-e contresigné par le ou la maître de stage, sur la base duquel le décanat accorde l'équivalence. La Directive pour les stages pratiques, accessible sur le site web de la Faculté de droit, règle les modalités pratiques.

La **mobilité**, qui est favorisée par le Rectorat et par la Faculté, influe sur le plan d'études de ceux qui en profitent. Cette institution permet aux étudiant-e-s d'enrichir leur formation, tant en perfectionnant leurs connaissances en langues qu'en acquérant des connaissances dans des branches qui ne sont pas enseignées à l'Université de Neuchâtel. Les différentes possibilités de mobilité internationale (Erasmus, conventions bilatérales) ou nationale (mobilité suisse, BeNeFri, Triangle Azur) ainsi que les modalités d'inscription et les conditions de reconnaissance sont exposées dans le mémento sur la mobilité disponible sur le site Internet de la Faculté de droit.

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel a un plan d'études, basé sur le système « de Bologne ». Les études de droit se déroulent en deux cursus, successifs et indépendants. Le premier, d'une durée de six semestres en principe, conduit au titre de « Bachelor of Law ». Le second, d'une durée de trois semestres en principe, permet aux personnes titulaires d'un Bachelor d'approfondir leurs connaissances et de parfaire leur formation par l'acquisition du titre de « Master of Law ».

## **B. Acquis de formation**

Les compétences que les étudiant-e-s possèdent à la fin de leur cursus du Master of Law sont les suivantes :

### **Connaissances et compréhension :**

- Approfondir les connaissances fondamentales de l'ordre juridique suisse, de ses fondements et de sa place dans le contexte socio- économique national et international
- Avoir les connaissances de matières spécifiques dans leur contexte juridique national et international, y compris l'identification des sources du droit
- Identifier les enjeux du domaine juridique étudié
- Formuler les enjeux du domaine juridique étudié

### **Application des connaissances et de la compréhension :**

- Identifier un problème juridique complexe
- Reconnaître les enjeux interdisciplinaires d'une situation juridique
- Déterminer le référentiel pertinent de manière autonome
- Interpréter et appliquer les règles de droit à un cas concret complexe sur la base d'une motivation pertinente
- Combiner avec maîtrise les méthodes de recherche
- Développer un raisonnement juridique complet rassemblant les enjeux multiples d'une situation et orienté vers des solutions pratiques
- Produire un texte juridique élaboré et des documents juridiques dans l'esprit de la pratique
- Intégrer une perspective interdisciplinaire dans la mise en œuvre des connaissances

### **Capacité à former des jugements :**

- Aiguiser son esprit critique
- Questionner les principaux enjeux dans les différents domaines du droit

### **Savoir-faire en termes de communication :**

- Structurer une argumentation convaincante
- Présenter une recherche ou une problématique juridique oralement et par écrit à l'attention des juristes et des non-juristes
- Développer des compétences en matière de négociation et de conseil pratique

### **Capacités d'apprentissage en autonomie :**

- Organiser le travail dans le respect des délais
- Travailler de manière indépendante et de manière collective au sein d'un groupe
- Travailler dans une seconde langue

## II. LE MASTER OF LAW

---

### A. Description

Le **Master of Law se compose de 90 crédits ECTS**. L'étudiant-e doit acquérir, en principe au cours de trois semestres d'études, 60 crédits ECTS de cours (cours obligatoires, cours à options spécifiques et cours à option libres), 12 crédits ECTS de modules du séminaire thématique et 18 crédits ECTS pour un mémoire de Master.

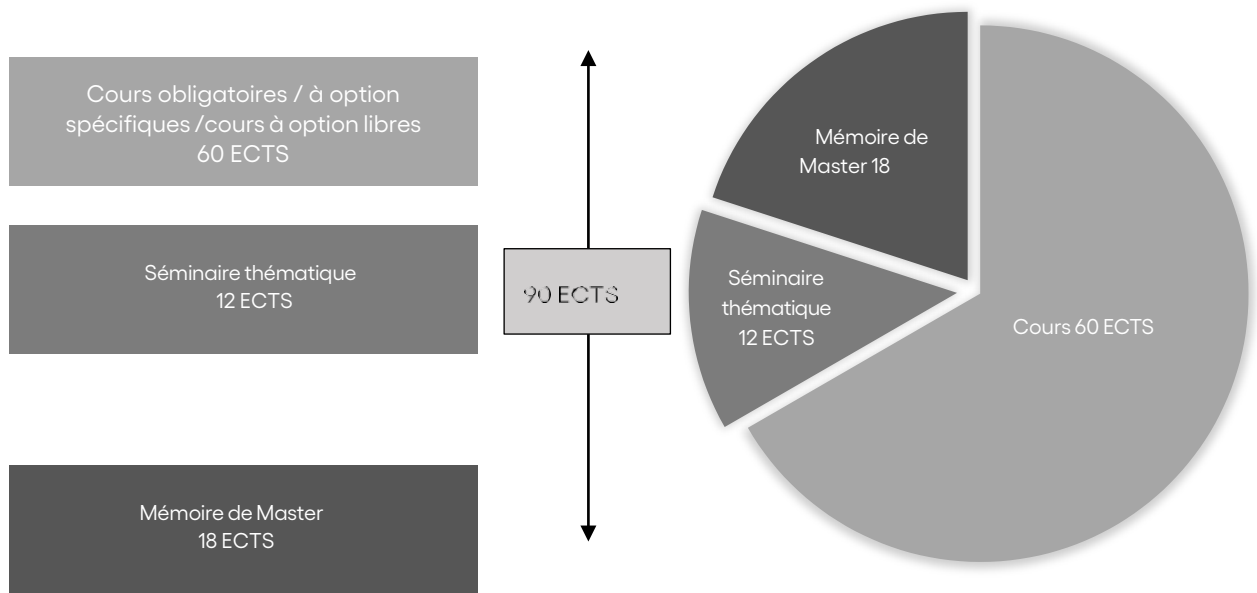
Il est possible d'obtenir un Master of Law sans orientation en choisissant **60 crédits ECTS parmi la liste des cours** ci-après. Il est également possible d'obtenir un Master of Law avec une ou deux orientations. Pour obtenir le Master of Law avec une ou deux orientations (avocature (professions judiciaires); Business & Tax Law; politiques publiques; droit de la santé et des biotechnologies; droit du sport; droit international et européen; droit social; propriété intellectuelle et innovation; droit pénal et criminologie), l'étudiant-e doit faire valoir pour chaque orientation 32 crédits ECTS de cours spécifiques à cette orientation (dont 18, 20, 24, 26 ou 28 crédits ECTS, selon l'orientation, sont obligatoires).

L'étudiant-e doit participer à **trois modules maximum (4 crédits ECTS chacun) du séminaire thématique**. Pour obtenir le Master of Law avec une orientation, l'étudiant-e doit obtenir l'attestation d'un module du séminaire thématique relatif à cette orientation. Le séminaire thématique a pour objectif de permettre aux étudiant-e-s d'approfondir et de concrétiser leur formation en abordant des problématiques actuelles dans une perspective transversale, c'est-à-dire en étudiant un cas pratique sous ses divers aspects (droit privé – droit public; droit matériel – droit formel; droit national – droit international; etc.). Il vise en outre à exercer le travail en groupe, la rédaction juridique et la négociation, ainsi qu'à développer l'esprit critique et la capacité d'analyse et de synthèse.

L'étudiant-e doit accomplir un travail écrit jugé suffisant (**mémoire de Master**), d'environ 55 pages (sans les annexes) ou, pour l'orientation « Business & Tax Law », d'un mémoire d'environ 55 pages en anglais, dans l'une des branches enseignées à la Faculté de droit (dans le cursus de Master ou de Bachelor). Par son mémoire de Master, l'étudiant-e doit démontrer qu'il ou elle maîtrise entièrement la méthodologie de la recherche, qu'il ou elle est capable d'analyser, de structurer, d'argumenter et de présenter avec clarté et rigueur une problématique juridique. L'étudiant-e doit au préalable faire accepter son sujet de mémoire par le ou la professeur-e concerné-e. Le mémoire de Master fait l'objet d'une soutenance orale publique.

Un Master bilingue comprenant 120 crédits ECTS aussi proposé. Un Master commun bilingue (fr-de) est offert par les facultés de droit des Universités de Neuchâtel et de Lucerne.

## B. Plan d'études<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Pour un Master avec orientation, l'étudiant-e doit faire valoir 32 crédits ECTS de cours spécifiques à l'orientation. Ces 32 crédits ECTS sont composés de cours obligatoires et de cours à option spécifiques. Les 28 crédits ECTS restants sont composés de cours à option libres

### C. Cours (60 crédits ECTS) : liste générale

60 crédits ECTS de cours à choisir dans la liste suivante :

Semestre d'automne = A / Semestre de printemps = P

Liste générale						
Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2141	<b>Accompagnement juridique d'un projet d'entreprise</b> <i>Legal Support for Business Projects</i>	Chappuis F.	1	0	2	Ecrit
2ET2070	<b>Anthropologie thématique : Une anthropologie politique de la nature : ONG, réseaux et mouvements sociaux environnementaux (FLSH)**</b>	Dubuis C.	*	*	*	*
4DR2316	<b>Apports de la psychologie à la justice pénale</b> <i>Contribution of Psychology to Criminal Justice</i>	Jaquier Erard V.	0	2	4	Oral
4DR2201	<b>Associations et organisations sportives</b> <i>Sports Associations and Organisations</i>	Perruchoud M.	2	0	4	Oral
4DR2117	<b>Comparative and European Private Law</b>	Müller C.	0	3	6	Oral
4DR2180	<b>Competition Law and Policy</b>	Clerc E.	4	0	8	Oral
5AF1001	<b>Consolidation (ou autre cours FSE)**</b>	Passardi M.	*	*	*	*
4DR2266	<b>Contentieux international en droit des affaires</b> <i>International Business Litigation</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Guillaume F.	2	0	4	Oral
4DR2432	<b>Corporate Governance under Swiss Law</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
2GG2036	<b>Cours interdisciplinaire en changements climatiques et sociétés</b> <i>Interdisciplinary Class on Climate Change and Societies</i>	Schneider L.	0	2	5	Mode alt.#
4DR2333	<b>Droit approfondi de l'insolvabilité des entreprises</b> <i>Advanced Corporate Insolvency Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2001	<b>Droit constitutionnel comparé et européen</b> <i>Comparative and European Constitutional Law</i>	Zimmermann N.	0	2	4	Mode alt.# ou oral
2JC1011	<b>Droit de la communication (FLSH)**</b> <i>Communication Law</i>	Werly S.	*	*	*	*
4DR2290	<b>Droit de la consommation</b> <i>Consumer Law</i>	Hug D.	0	2	4	Oral
4DR2237	<b>Droit de la prévoyance professionnelle</b> <i>Pensions Law</i>	Longchamp G.	2	0	4	Oral
4DR2218	<b>Droit de la propriété collective</b> <i>Co-Ownership Law</i>	Wermelinger A.	0	2	4	Oral
4DR2220	<b>Droit de la santé publique</b> <i>Public Health Law</i>	Levy M.	0	4	8	Ecrit
4DR2291	<b>Droit des assurances privées</b> <i>Private Insurance Law</i>	Stacchetti M.	0	2	4	Oral
4DR2142	<b>Droit des assurances sociales approfondi</b> <i>Advanced Social Security Law</i>	Dupont A.-S.	2	0	4	Ecrit
4DR2118	<b>Droit des brevets, biotech et sciences de la vie</b> <i>Patent Law, Biotech and Life Sciences</i>	Kraus D.	0	3	6	Oral
4DR2143	<b>Droit des migrations : droit de la libre circulation des personnes</b> <i>Migration Law : Free Movement of Persons</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral

4DR2178	<b>Droit des migrations : droits humains</b> <i>Migration Law : Human Rights</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2086	<b>Droit des migrations : partie générale</b> <i>Migration Law : General Part</i>	Amarelle C.	4	0	8	Oral
4DR2016	<b>Droit des professions judiciaires</b> <i>Legal Professions</i>	Bohnet F.	2	0	4	Oral
4DR2120	<b>Droit du bail</b> <i>Landlord and Tenant Law</i>	Carron B.	2	0	4	Oral
4DR2085	<b>Droit du dopage</b> <i>Anti-Doping Law</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2087	<b>Droit du travail approfondi</b> <i>Advanced Labour Law</i>	Dunand J.-P.	0	2	4	Oral
4DR2048	<b>Droit économique et sport</b> <i>Economic Law and Sports</i>	Diaconu M.	2	0	4	Ecrit
4DR2039	<b>Droit et progrès médical</b> <i>Medical Progress and the Law</i>	Sprumont D.	0	2	4	Mode alt.# ou oral
4DR2238	<b>Droit fiscal de l'entreprise</b> <i>Corporate Tax Law</i>	Obrist T.	0	2	4	Oral
4DR2181	<b>Droit international des espaces</b> <i>International Law of Spaces</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Distefano G.	2	0	4	Oral
4DR2054	<b>Droit international public approfondi (ONU, maintien de la paix et recours à la force)</b> <i>Advanced Public International Law (UN, Peacekeeping and Use of Force)</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Distefano G.	2	0	4	Ecrit
4DR2002	<b>Droit médical</b> <i>Medical Law</i>	Hotz S.	0	4	8	Ecrit
4DR2267	<b>Droit pénal administratif</b> <i>Criminal Administrative Law</i>	Capus N.	0	2	4	Ecrit
4DR2263	<b>Droit pénal économique</b> <i>Business Criminal Law</i>	Remund C.	2	0	4	Ecrit
4DR2239	<b>Droit pénal et procédure pénale des mineurs</b> <i>Juvenile Criminal Law and Litigation</i>	Kuhn A.	0	2	4	Oral
4DR2289	<b>Droit pharmaceutique et des autres produits de santé</b> <i>Therapeutic and other Health Products Law</i>	Levy M.	0	2	4	Ecrit
4DR2124	<b>Droit social et droits sociaux : perspectives théorique et internationale</b> <i>Social Law and Social Rights : Theoretical and International Perspectives</i>	Witzig A.	0	2	4	Oral
4DR2240	<b>European Intellectual Property and Innovation Law</b>	Kraus D.	0	2	4	Oral
4DR2115	<b>External Relations of the EU</b>	Picod.F.	0	4	8	Mode alt.#
4DR2125	<b>Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises</b> <i>Mergers, Acquisitions and Corporate Restructuring</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2369	<b>Histoire des relations de travail</b> <i>History of Labour Relations</i>	Dunand J.-P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2433	<b>Imposition des investissements internationaux</b>	Cavalier G.	1	0	2	Mode alt.#
4DR2122	<b>Internal Market Law of the EU</b>	Clerc E.	4	0	8	Mode alt.#
4DR2123	<b>International and European Taxation</b>	Obrist T.	0	2	4	Ecrit
4DR2162	<b>International Arbitration</b>	Rigozzi A.	2	0	4	Oral



5EN1021	<b>International Financial Reporting Standards (ou autre cours FSE)**</b>	Albrahimi A. Fiechter P.	*	*	*	*
4DR2015	<b>International Humanitarian Law (Law of Armed Conflicts)</b>	Henry E.	0	2	4	Oral
4DR2411	<b>International Space Law</b>	Erdem Burger M.	2	0	4	Mode alt.#
4DR2219	<b>Introduction à la justice restaurative</b> <i>Introduction to Restorative Justice</i>	Kuhn A.	2	0	4	Oral
4DR2452	<b>Introduction au droit collectif français du travail dans le contexte des travailleuses et travailleurs des plateformes numériques</b>	Gamet L.	0	1	2	Mode alt.#
2GG2015	<b>Introduction aux études des migrations I : Perspectives des sciences sociales et du droit (FLSH)**</b> <i>Introduction to Migration Studies I : Perspectives from the Social Sciences and Law</i>	Achermann C.	*	*	*	*
2GG2016	<b>Introduction aux études des migrations II : Perspectives des sciences sociales et du droit (FLSH)**</b> <i>Introduction to Migration Studies II : Perspectives from the Social Sciences and Law</i>	Achermann C.	*	*	*	*
2ET1031	<b>Introduction aux études genre (FLSH)**</b> <i>Introduction to Genre Studies</i>	Kiani S.	*	*	*	*
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wyssbrod V.	0	2	3	Mode alt.#
4DR2292	<b>Law and Economics</b>	Këllezi P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2182	<b>Lawyering Skills and Legal Writing</b>	Palumbo Högger A.	2	0	4	Ecrit
5EN2031	<b>Le marketing social pour l'innovation sociale (FSE)</b> <i>Social Marketing for Social Innovation</i>	Bezençon V.	*	*	*	*
4DR2200	<b>Les contrats dans le domaine du sport</b> <i>Sports-related Contracts</i>	Besson S.	0	2	4	Oral
2SC2049	<b>Migrations forcées (FLSH)**</b> <i>Forces Migrations</i>	Fresia M. Piguet E.	*	*	*	*
4DR2010	<b>Modes amiables de gestion des conflits</b> <i>Amicable Dispute Resolution</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2089	<b>Négociation</b> <i>Negotiation</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2138	<b>Noms de domaine, droit d'auteur et Internet</b> <i>Domain Names, Copyright and the Internet</i>	Salvadé V.	0	2	4	Oral
4DR2242	<b>Organisation et financement des soins de santé</b> <i>Organization and Funding of Healthcare</i>	Dupont A.-S.	0	2	4	Oral
4DR2007	<b>Procédure administrative</b> <i>Administrative Procedure</i>	Rodriguez Ellwanger M.	0	4	8	Ecrit
4DR2008	<b>Procédure pénale</b> <i>Criminal Procedure</i>	Capus N. Kuhn A.	2	0	4	Oral
4DR2270	<b>Procès civil social</b> <i>Civil Social Procedure</i>	Christinat R.	2	0	4	Oral
4DR2221	<b>Propriété intellectuelle</b> <i>Intellectual Property Law</i>	Alberini A. Bauer Y.	4	0	8	Oral
4DR2268	<b>Protection des données et transparence</b> <i>Data Protection and Transparency</i>	Posse S.	2	0	4	Oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2271	<b>Relations familiales internationales</b> <i>International Family Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Guillaume F.	2	0	4	Oral
4DR2408	<b>Résolution des litiges dans le numérique</b> <i>Digital Dispute Resolution</i>	Guillaume F.	0	2	4	Oral

4DR2090	<b>Rhétorique</b> <i>Rhetoric</i>	Witzig A.	0	2	4	Oral
4DR2023	<b>Séminaire de Strasbourg</b> <i>Strasbourg Seminar</i>	Bohnet F. Défago V.		1sem. bloc	4	Mode alt.#
4DR2312	<b>Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine (FD)</b> <i>Interdisciplinary Seminar on Contemporary Innovation</i>	Jeannerat H.	0	1	2	Attestation
4DR2070	<b>Statut personnel du sportif</b> <i>Personal Status of Athletes</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2033	<b>Structures et organisations du sport suisse et international I</b> <i>Swiss and International Sports Structures and Governance I</i>	Hafner Y.	2	0	4	Oral
4DR2202	<b>Structures et organisations du sport suisse et international II</b> <i>Swiss and International Sports Structures and Governance II</i>	Diaconu M.	0	2	4	Oral
4DR2145	<b>Territoire et durabilité</b> <i>Land and Sustainability</i>	Défago V.	0	2	4	Oral
4DR2272	<b>Traitement des victimes d'événements criminels par la justice</b> <i>Victims in the Justice System</i>	Jaquier Erard V.	2	0	4	Oral (20 mn.)
4DR2126	<b>Transferts de technologie et nouveaux modèles d'innovation</b> <i>Technology Transfer and New (Open) Innovation Business Models</i>	Antreasyan S.	0	2	4	Oral
4DR2116	<b>WTO Law</b>	Cantore C.	0	4	8	Mode alt.#

\* Le nombre d'heures par semaine, le nombre de crédits ECTS, les horaires et les modalités d'examens sont déterminés par la Faculté qui dispense l'enseignement.

\*\* Cours de niveau Bachelor dispensé dans d'autres facultés et permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à la formation du Master of Law.

# [Voir descriptif des cours.](#)

## Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
2MP2011	<b>Challenge InnoCité</b>	Jeannerat H.	Intersemestre d'été		3	Attestation
4DR2434 E 4DR2435 O	<b>Concours d'éloquence et de plaidoiries des 24 heures du Droit de la santé (phase écrite E et orale O)</b>	Levy M.			4 – 8	Mode alt.#
4DR2101 E 4DR2102 O	<b>Concours européen des Droits de l'Homme – René Cassin (phases écrite E et orale O)</b> <i>René Cassin – European Human Rights Moot Court Competition</i>	Zimmermann N.			8 – 12	Mode alt.#
4DR2144	<b>Concours International Francophone de Médiation organisé par le CMAP</b> <i>International Francophone Mediation Competition organized by CMAP</i>	Bohnet F.			8	Mode alt.#
4DR2103 E 4DR2104 O	<b>Concours Jean-Pictet (phases écrite E et orale O)</b> <i>Jean-Pictet Competition</i>	Distefano G.			4 – 12	Mode alt.#
4DR2331 O 4DR2332 E	<b>Digital Law Moot Court (ELMC) Competition (phases orale O et écrite E)</b>	Guillaume F.			4 – 8	Mode alt.#
4DR2083 E 4DR2084 O	<b>European Law Moot Court (ELMC) Competition (phases écrite E et orale O)</b>	Clerc E.			12 - 16	Mode alt.#
4DR2146 E 4DR2147 O	<b>ICC International Commercial Mediation Competition (phases écrite et orale O)</b>	Hari O.			8 – 12	Mode alt.#
4DR2105 E 4DR2106 O	<b>Swiss Moot Court (phases écrite E et orale O)</b>	Bohnet F.			4 – 8	Mode alt.#
4DR2107 E 4DR2108 O	<b>Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot (phases écrite E et orale O)</b>	Müller C.			12 - 16	Mode alt.#
4DR2389	<b>Sports Arbitration Moot (SAM)</b>	Rigozzi A.			4 -8	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

## D. Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Trois modules du séminaire thématique (12 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2436	Module 1	<b>Divorce et procédure – Séminaire de Toulon</b> <i>Divorce and Procedure - Toulon Seminar</i>	Bohnet F. Burgat S.	4 Automne	Attestation
4DR2437	Module 2	<b>Migrations et protection sociale</b> <i>Migrations and Social Protection</i>	Amarelle C. Dupont A.-S.	4 Automne	Attestation
4DR2438	Module 3	<b>Les infractions dans le code mondial antidopage</b> <i>Infringements of the World Anti-Doping Code</i>	Rigozzi A.	4 Automne	Attestation
4DR2439	Module 4	<b>Propriété intellectuelle, innovation et durabilité</b> <i>Intellectual Property, Innovation and Sustainability</i>	Kraus D.	4 Automne	Attestation
4DR2440	Module 5	<b>Imposition des investissements internationaux</b> <i>Taxation of International Investments</i>	Obrist T. Cavalier G.	4 Automne	Attestation
4DR2441	Module 6	<b>Droit pénal et procédure pénale – objectif plaidoiries</b> <i>Criminal Law and Criminal Procedure – Objective Pleadings</i>	Capus N. Kuhn A.	4 Automne	Attestation
4DR2442	Module 7	<b>Surveillance des professionnel-le-s de la santé</b> <i>Monitoring of Health Professionals</i>	Christinat R.	4 Automne	Attestation
4DR2443	Module 8	<b>(Cré)action législative et politique publique</b> <i>Legislative (Cre)action and Public Policy</i>	Ventura M.	4 Printemps	Attestation
4DR2444	Module 9	<b>Maîtriser les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle</b> <i>Mastering the Legal Challenges of Artificial Intelligence</i>	Guillaume F. Bory J.	4 Printemps	Attestation
4DR2445	Module 10	<b>Les règles de la FIFA sur le transfert de joueurs sous le prisme du droit européen de la concurrence et de la libre circulation des personnes</b> <i>FIFA Rules on Transfer of Players and EU Law on Competition and Free Movement of Persons</i>	Clerc E.	4 Printemps	Attestation
4DR2446	Module 11	<b>Les obligations font du ski</b> <i>The Obligations go skiing</i>	Carron B. Müller C.	4 Printemps	Attestation
4DR2447	Module 12	<b>Conventions collectives de travail et droit de grève</b> <i>Collective Agreements and the Right of Strike</i>	Dunand J.-P.	4 Printemps	Attestation
4DR2448	Module 13	<b>Intégrité du sport et paris sportifs</b> <i>Sports Integrity and Sports Betting</i>	Diaconu M.	4 Printemps	Attestation
4DR2449	Module 14	<b>Gouvernance d'entreprise : bonnes pratiques dans une société anonyme</b> <i>Corporate Governance : Best Practice in a Public Company</i>	Hari O.	4 Printemps	Attestation
4DR2450	Module 15	<b>De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » Administration to Digital Administration – Issues and Challenges</i>	Posse S.	4 Printemps	Attestation
4DR2451	Module 16	<b>Négociation multilatérale au sein des Organisations internationales</b> <i>Multilateral Negotiation under the Aegis of International Organisations</i>	Distefano G.	4 Printemps	Attestation

Ces 16 modules du séminaire thématique sont présentés dans la brochure du séminaire thématique disponible sur le site internet : <http://www.unine.ch/droit>.

## E. Master of Law sans orientation

Pour obtenir un Master of Law sans orientation, l'étudiant-e choisit librement des cours parmi la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10) pour 60 crédits ECTS.

### III. LES ORIENTATIONS DU MASTER OF LAW

Pour obtenir un Master of Law avec une ou deux orientations (maximum), l'étudiant-e de doit faire valoir pour chaque orientation 32 crédits ECTS de cours spécifiques à cette orientation (dont 18, 20, 24, 26 ou 28 crédits ECTS, selon l'orientation, sont obligatoires).

#### A. Orientation « avocature (professions judiciaires) »

##### Cours obligatoires (24 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2016	<b>Droit des professions judiciaires</b> <i>Legal Professions</i>	Bohnet F.	2	0	4	Oral
4DR2162	<b>International Arbitration*</b>	Rigozzi A.	2	0	4	Oral
4DR2010	<b>Modes amiables de gestion des conflits*</b> <i>Amicable Dispute Resolution</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2089	<b>Négociation*</b> <i>Negotiation</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2007	<b>Procédure administrative</b> <i>Administrative Procedure</i>	Rodriguez Ellwanger M.	0	4	8	Ecrit
4DR2008	<b>Procédure pénale</b> <i>Criminal Procedure</i>	Capus N. Kuhn A.	2	0	4	Oral
4DR2090	<b>Rhétorique*</b> <i>Rhetoric</i>	Witzig A.	0	2	4	Oral

+ Deux des quatre cours doivent être suivis pour un total de 8 crédits ECTS.

##### Cours à option spécifiques (8 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2266	<b>Contentieux international en droit des affaires</b> <i>International Business Litigation</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2024-2025)</b>	Guillaume F.	2	0	4	Oral
4DR2120	<b>Droit du bail</b> <i>Landlord and Tenant Law</i>	Carron B.	2	0	4	Oral
4DR2087	<b>Droit du travail approfondi</b> <i>Advanced Labour Law</i>	Dunand J.-P.	0	2	4	Oral
4DR2239	<b>Droit pénal et procédure pénale des mineurs</b> <i>Juvenile Criminal Law and Litigation</i>	Kuhn A.	0	2	4	Oral
4DR2162	<b>International Arbitration*</b>	Rigozzi A.	2	0	4	Oral
4DR2219	<b>Introduction à la justice restaurative</b> <i>Introduction to Restorative Justice</i>	Kuhn A.	2	0	4	Ora
4DR2010	<b>Modes amiables de gestion des conflits*</b> <i>Amicable Dispute Resolution</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2089	<b>Négociation*</b> <i>Negotiation</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2270	<b>Procès civil social</b> <i>Civil Social Procedure</i>	Christinat R.	2	0	4	Oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2408	<b>Résolution des litiges dans le numérique</b> <i>Digital Dispute Resolution</i>	Guillaume F.	0	2	4	Oral
4DR2090	<b>Rhétorique*</b> <i>Rhetoric</i>	Witzig A.	0	2	4	Oral

+ Si le cours n'a pas été suivi à titre de cours obligatoire

## Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2101 E 4DR2102 O	<b>Concours européen des Droits de l'Homme – René Cassin (phase écrite E et orale O)</b> <i>René Cassin – European Human Rights Moot Courts Competition</i>	Zimmermann N.			8 - 12	Mode alt.#
4DR2144	<b>Concours International Francophone de Médiation organisé par le CMAP</b> <i>International Francophone Mediation Competition organized by CMAP</i>	Bohnet F.			8	Mode alt.#
4DR2146 E 4DR2147 O	<b>ICC International Commercial Mediation Competition (phases écrite E et orale O)</b>	Hari O.			8 - 12	Mode alt.#
4DR2105 E 4DR2106 O	<b>Swiss Moot Court (phases écrite E et orale O)</b>	Bohnet F.			4 - 8	Mode alt.#
4DR2107 E 4DR2108 O	<b>Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot (phases écrite E et orale O)</b>	Müller C.			12 - 16	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

## Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

## Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2436	Module 1	<b>Divorce et procédure – Séminaire de Toulon</b> <i>Divorce and Procedure - Toulon Seminar</i>	Bohnet F. Burgat S.	4 Automne	Attestation
4DR2441	Module 6	<b>Droit pénal et procédure pénale – objectif plaidoiries</b> <i>Criminal Law and Criminal Procedure – Objective Pleadings</i>	Capus N. Kuhn A.	4 Automne	Attestation
4DR2442	Module 7	<b>Surveillance des professionnel-le-s de la santé</b> <i>Monitoring of Health Professionals</i>	Christinat R.	4 Automne	Attestation
4DR2444	Module 9	<b>Maîtriser les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle</b> <i>Mastering the Legal Challenges of Artificial Intelligence</i>	Guillaume F.	4 Printemps	Attestation
4DR2446	Module 11	<b>Les obligations font du ski</b> <i>The Obligations go skiing</i>	Carron B. Müller C.	4 Printemps	Attestation
4DR2447	Module 12	<b>Conventions collectives de travail et droit de grève</b> <i>Collective Agreements and the Right of Strike</i>	Dunand J.-P.	4 Printemps	Attestation
4DR2449	Module 14	<b>Gouvernance d'entreprise : bonnes pratiques dans une société anonyme</b> <i>Corporate Governance : Best Practice in a public Company</i>	Hari O.	4 Printemps	Attestation
4DR2450	Module 15	<b>De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » Administration to Digital Administration – Issues and Challenges</i>	Posse S.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

## Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

## B. Orientation bilingue « Business & Tax Law »

### Cours obligatoires (24 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2180	<b>Competition Law and Policy</b>	Clerc E.	4	0	8	Oral
4DR2432	<b>Corporate Governance under Swiss Law</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2333	<b>Droit approfondi de l'insolvabilité des entreprises<sup>+</sup></b> <i>Advanced Corporate Insolvency Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2238	<b>Droit fiscal de l'entreprise</b> <i>Corporate Tax Law</i>	Obrist T.	0	2	4	Oral
4DR2125	<b>Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises<sup>+</sup></b> <i>Mergers, Acquisitions and Corporate Restructuring</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2123	<b>International and European Taxation</b>	Obrist T.	0	2	4	Ecrit

+ Un des deux cours doit être suivi pour un total de 4 crédits ECTS.

### Cours à option spécifiques (8 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2141	<b>Accompagnement juridique d'un projet d'entreprise</b> <i>Legal Support for Business Projects</i>	Chappuis F.	1	0	2	Ecrit
4DR2117	<b>Comparative and European Private Law</b>	Müller C.	0	3	6	Oral
5AF1001	<b>Consolidation (ou autre cours FSE)**</b>	Passardi M.	*	*	*	*
4DR2266	<b>Contentieux international en droit des affaires</b> <i>International Business Litigation</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2024-2025)</b>	Guillaume F.	2	0	4	Oral
4DR2333	<b>Droit approfondi de l'insolvabilité des entreprises<sup>+</sup></b> <i>Advanced Corporate Insolvency Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2087	<b>Droit du travail approfondi</b> <i>Advanced Labour Law</i>	Dunand J.-P.	0	2	4	Oral
4DR2267	<b>Droit pénal administratif</b> <i>Criminal Administrative Law</i>	Capus N.	0	2	4	Ecrit
4DR2263	<b>Droit pénal économique</b> <i>Business Criminal Law</i>	Remund C.	2	0	4	Ecrit
4DR2240	<b>European Intellectual Property and Innovation Law</b>	Kraus D.	0	2	4	Oral
4DR2125	<b>Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises<sup>+</sup></b> <i>Mergers, Acquisitions and Corporate Restructuring</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2122	<b>Internal Market Law of the EU</b>	Clerc E.	4	0	8	Mode alt.#
4DR2162	<b>International Arbitration</b>	Rigozzi A.	2	0	4	Oral
5EN1021	<b>International Financial Reporting Standards (ou autre cours FSE)**</b>	Albrahimi A. Fiechter P.	*	*	*	*
4DR2292	<b>Law and Economics</b>	Këllezi P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2182	<b>Lawyering Skills and Legal Writing</b>	Palumbo Högger A.	2	0	4	Ecrit

4DR2089	<b>Négociation</b> <i>Negotiation</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2138	<b>Noms de domaine, droit d'auteur et Internet</b> <i>Domain Names, Copyright and the Internet</i>	Salvadé V.	0	2	4	Oral
4DR2221	<b>Propriété intellectuelle</b> <i>Intellectual Property Law</i>	Alberini A. Bauer Y.	4	0	8	Oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2408	<b>Résolution des litiges dans le numérique</b> <i>Digital Dispute Resolution</i>	Guillaume F.	0	2	4	Oral

+ Si le cours n'a pas été suivi à titre de cours obligatoire.

\* Le nombre d'heures par semaine, le nombre de crédits ECTS, les horaires et les modalités d'examens sont déterminés par la Faculté qui dispense l'enseignement.

\*\* Cours de niveau Bachelor dispensé dans d'autres facultés et permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à la formation du Master of Law.

### Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2083 E 4DR2084 O	<b>European Law Moot Court (ELMC) Competition</b> <b>(phases écrite E et orale O)</b>	Clerc E.			12 - 16	Mode alt.#
4DR2146 E 4DR2147 O	<b>ICC International Commercial Mediation Competition (phase écrite E et phase orale O)</b>	Hari O.			8 - 12	Mode alt.#
4DR2107 E 4DR2108 O	<b>Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot (phases écrite E et orale O)</b>	Müller C.			12 - 16	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

### Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2440	Module 5	<b>Imposition des investissements internationaux</b> <i>Taxation of International Investments</i>	Obrist T. Cavalier G.	4 Automne	Attestation
4DR2445	Module 10	<b>Les règles de la FIFA sur le transfert de joueurs sous le prisme du droit européen de la concurrence et de la libre circulation des personnes</b> <i>FIFA Rules on Transfer of Players and EU Law on Competition and Free Movement of Persons</i>	Clerc E.	4 Printemps	Attestation
4DR2446	Module 11	<b>Les obligations font du ski</b> <i>The Obligations go skiing</i>	Carron B. Müller C.	4 Printemps	Attestation
4DR2449	Module 14	<b>Gouvernance d'entreprise : bonnes pratiques dans une société anonyme</b> <i>Corporate Governance : Best Practice in a Public Company</i>	Hari O.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

### Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

Dans l'orientation bilingue « Business & Tax Law », la rédaction du mémoire est en anglais. Le sujet est libre et n'est pas obligatoirement lié à la thématique de l'orientation.

Ce mémoire comporte en principe entre 150'000 et 200'000 caractères au total (espace compris), ce qui correspond à environ 55 pages.



### C. Orientation « politiques publiques »

#### Cours obligatoires (18 crédits ECTS)\*

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2001	<b>Droit constitutionnel comparé et européen</b> <i>Comparative and European Constitutional Law</i>	Zimmermann N.	0	2	4	Mode alt. <sup>#</sup> ou oral
4DR2086	<b>Droit des migrations : partie générale</b> <i>Migration Law : General Part</i>	Amarelle C.	4	0	8	Oral
4DR2268	<b>Protection des données et transparence</b>	Posse S.	2	0	4	Oral
4DR2007	<b>Procédure administrative</b> <i>Administrative Procedure</i>	Rodriguez Ellwanger M.	0	4	8	Ecrit
4DR2145	<b>Territoire et durabilité</b> <i>Land and Sustainability</i>	Défago V.	0	2	4	Oral

+ Les étudiants-e-s peuvent suivre les cours de leur choix pour obtenir 18 ECTS de cours obligatoire

#### Cours à option spécifiques (14 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2001	<b>Droit constitutionnel comparé et européen*</b> <i>Comparative and European Constitutional Law</i>	Zimmermann N.	0	2	4	Mode alt. <sup>#</sup> ou oral
2JC1011	<b>Droit de la communication (FLSH)**</b> <i>Communication Law</i>	Werly S.	*	*	*	*
4DR2143	<b>Droit des migrations : droit de la libre circulation des personnes</b> <i>Migration Law : Free Movement of Persons</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2178	<b>Droit des migrations : droits humains</b> <i>Migration Law : Human Rights</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2086	<b>Droit des migrations : partie générale*</b> <i>Migration Law : General Part</i>	Amarelle C.	4	0	8	Oral
4DR2267	<b>Droit pénal administratif</b> <i>Criminal Administrative Law</i>	Capus N.	0	2	4	Ecrit
4DR2124	<b>Droit social et droits sociaux : perspectives théorique et internationale</b> <i>Social Law and Social Rights : Theoretical and International Perspectives</i>	Witzig A.	0	2	4	Oral
4DR2369	<b>Histoire des relations de travail</b> <i>History of Labour Relations</i>	Dunand J.-P.	2	0	4	Mode alt. <sup>#</sup> ou oral
2GG2015	<b>Introduction aux études des migrations I : perspectives des sciences sociales et du droit (FLSH)**</b> <i>Introduction to Migration Studies I : Perspectives from the Social Sciences and Law</i>	Achermann C.				
2GG2016	<b>Introduction aux études des migrations II : perspectives des sciences sociales et du droit (FLSH)**</b> <i>Introduction to Migration Studies II : Perspectives from the Social Sciences and Law</i>	Achermann C.	*	*	*	*
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wyssbrod V.	0	2	3	Mode alt. <sup>#</sup>
2SC2049	<b>Migrations forcées (FLSH)**</b> <i>Forces Migrations</i>	Fresia M. Piguet E.	*	*	*	*
4DR2089	<b>Négociation</b> <i>Negotiation</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2242	<b>Organisation et financement des soins de santé</b> <i>Organization and Funding of Healthcare</i>	Dupont A.-S.	0	2	4	Oral
4DR2007	<b>Procédure administrative*</b> <i>Administrative Procedure</i>	Rodriguez Ellwanger M.	0	4	8	Ecrit
4DR2268	<b>Protection des données et transparence*</b> <i>Data Protection and Transparency</i>	Posse S.	2	0	4	Oral
4DR2023	<b>Séminaire de Strasbourg</b> <i>Strasbourg Seminar</i>	Bohnet F. Défago V.		1 sem. bloc	4	Mode alt. <sup>#</sup>

4DR2145	<b>Territoire et durabilité*</b> <i>Land and Sustainability</i>	Défago V.	0	2	4	Oral
---------	--	-----------	---	---	---	------

- \* le nombre d'heures par semaine, le nombre de crédits ECTS, les horaires et les modalités d'examens sont déterminés par la Faculté qui dispense l'enseignement.
- \*\* Cours de niveau Bachelor dispensé dans d'autres facultés et permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à la formation du Master of Law.
- + Uniquement les cours qui n'ont pas été suivis à titre de cours obligatoires

### Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2101 E 4DR2102 O	<b>Concours européen des Droits de l'Homme – René Cassin (phases écrite E et orale O)</b> <i>René Cassin – European Human Rights Moot Courts Competition</i>	Zimmermann N.			8 - 12	Mode alt.#
4DR2103 E 4DR2104 O	<b>Concours Jean-Pictet (phases écrite E et orale O)</b> <i>Jean-Pictet Competition</i>	Distefano G.			4 - 12	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

### Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2437	Module 2	<b>Migrations et protection sociale</b> <i>Migrations and Social Protection</i>	Amarelle C. Dupont A.-S.	4 Automne	Attestation
4DR2441	Module 6	<b>Droit pénal et procédure pénale – objectif plaidoiries</b> <i>Criminal Law and Criminal Procedure – Objective Pleadings</i>	Capus N. Kuhn A.	4 Automne	Attestation
4DR2442	Module 7	<b>Surveillance des professionnel-le-s de la santé</b> <i>Monitoring of Health Professionals</i>	Christinat R.	4 Automne	Attestation
4DR2443	Module 8	<b>(Cré)action législative et politique publique</b> <i>Legislative (cre)action and Public Policy</i>	Ventura M.	4 Printemps	Attestation
4DR2447	Module 12	<b>Conventions collectives de travail et droit de grève</b> <i>Collective Agreements and the Right to Strike</i>	Dunand J.-P.	4 Printemps	Attestation
4DR2450	Module 15	<b>De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » administration to Digital Administration Issues and Challenges</i>	Posse S.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

### Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

#### Stage (12 crédits ECTS)

L'étudiant-e inscrit dans l'orientation « politiques publiques » peut effectuer un stage juridique en lien avec l'orientation (administrations, cours de droit public des tribunaux). Le stage est facultatif, et non obligatoire pour obtenir l'orientation. Doté de 12 ECTS, le stage permet de remplacer par équivalence des cours à option libres et un module du séminaire thématique. La durée du stage est de 3 mois à temps plein ou de 6 mois à mi-temps.

L'étudiant-e s'adresse en premier lieu aux professeurs responsables de l'orientation, qui possède la liste des stages disponibles, font une première sélection et valident les stages

Pour les modalités du stage, se référer au surplus à la Directive pour les stages pratiques.

## D. Orientation « droit de la santé et des biotechnologies »

### Cours obligatoires (26 ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2220	<b>Droit de la santé publique</b> <i>Public Health Law</i>	Levy M.	0	4	8	Ecrit
4DR2118	<b>Droit des brevets, biotech et sciences de la vie</b> <i>Patent Law, Biotech and Life Sciences</i>	Kraus D.	0	3	6	Oral
4DR2002	<b>Droit médical</b> <i>Medical Law</i>	Hotz S.	0	4	8	Ecrit
4DR2242	<b>Organisation et financement des soins de santé</b> <i>Organization and Funding of Healthcare</i>	Dupont A.-S.	0	2	4	Oral

### Cours à option spécifiques (6 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2291	<b>Droit des assurances privées</b> <i>Private Insurance Law</i>	Stacchetti M.	0	2	4	Oral
4DR2142	<b>Droit des assurances sociales approfondi</b> <i>Advanced Social Security Law</i>	Dupont A.-S.	2	0	4	Ecrit
4DR2085	<b>Droit du dopage</b> <i>Anti-Doping Law</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2087	<b>Droit du travail approfondi</b> <i>Advanced Labour Law</i>	Dunand J.-P.	0	2	4	Oral
4DR2039	<b>Droit et progrès médical</b> <i>Medical Progress and the Law</i>	Sprumont D.	0	2	4	Mode alt. <sup>#</sup> ou oral
4DR2267	<b>Droit pénal administratif</b> <i>Criminal Administrative Law</i>	Capus N.	0	2	4	Ecrit
4DR2289	<b>Droit pharmaceutique et des autres produits de santé</b> <i>Therapeutic and other Health Products Law</i>	Levy M.	0	2	4	Ecrit
4DR2369	<b>Histoire des relations de travail</b> <i>History of Labour Relations</i>	Dunand J.-P.	2	0	4	Mode alt. <sup>#</sup> ou oral
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wyssbrod V.	0	2	3	Mode alt. <sup>#</sup>
5EN2031	<b>Le marketing social pour l'innovation sociale (FSE)</b> <i>Social Marketing for Social Innovation</i>	Bezençon V.	*	*	*	*
4DR2138	<b>Noms de domaine, droit d'auteur et Internet</b> <i>Domain Names, Copyright and the Internet</i>	Salvadé V.	0	2	4	Oral
4DR2221	<b>Propriété intellectuelle</b> <i>Intellectual Property Law</i>	Alberini A. Bauer Y.	4	0	8	Oral
4DR2126	<b>Transferts de technologie et nouveaux modèles d'innovation</b> <i>Technology Transfer and New (Open) Innovation Business Models</i>	Andreasyan S.	0	2	4	Oral

## Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2434 E 4DR2435 O	<b>Concours d'éloquence et de plaidoirie des 24 heures du Droit de la santé (phse écrite E et orale O)</b>	Levy M.			4 – 8	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

## Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

## Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2439	Module 4	<b>Propriété intellectuelle, innovation et durabilité</b> <i>Intellectual Property, Innovation and Sustainability</i>	Kraus D.	4 Automne	Attestation
4DR2442	Module 7	<b>Surveillance des professionnel-le-s de la santé</b> <i>Monitoring of Health Professionals</i>	Christinat R.	4 Automne	Attestation
4DR2443	Module 8	<b>(Cré)action législative et politique publique</b> <i>Legislative (Cre)action and Public Policy</i>	Ventura M.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

## Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

## E. Orientation « droit du sport »

### Cours obligatoires (20 ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2201	<b>Associations et organisations sportives</b> <i>Sports Associations and Organisations</i>	Perruchoud M.	2	0	4	Oral
4DR2085	<b>Droit du dopage*</b> <i>Anti-Doping Law</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2048	<b>Droit économique et sport*</b> <i>Economic Law and Sports</i>	Diaconu M.	2	0	4	Ecrit
4DR2162	<b>International Arbitration</b>	Rigozzi A.	2	0	4	Oral
4DR2070	<b>Statut personnel du sportif*</b> <i>Personal Status of Athletes</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2033	<b>Structures et organisations du sport suisse et international I</b> <i>Swiss and International Sports Structures and Governance I</i>	Hafner Y.	2	0	4	Oral

+ Deux des trois cours doivent être suivis pour un total de 8 crédits ECTS.

### Cours à option spécifiques (12 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2085	<b>Droit du dopage*</b> <i>Anti-Doping Law</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2048	<b>Droit économique et sport*</b> <i>Economic Law and Sports</i>	Diaconu M.	2	0	4	Ecrit
4DR2263	<b>Droit pénal économique</b> <i>Business Criminal Law</i>	Remund C.	2	0	4	Ecrit
4DR2200	<b>Les contrats dans le domaine du sport</b> <i>Sports-related Contracts</i>	Besson S.	0	2	4	Oral
4DR2070	<b>Statut personnel du sportif*</b> <i>Personal Status of Athletes</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2202	<b>Structures et organisations du sport suisse et international II</b> <i>Swiss and International Sports Structures and Governance II</i>	Diaconu M.	0	2	4	Oral

\* Le nombre d'heures par semaine, le nombre de crédits ECTS, les horaires et les modalités d'examens sont déterminés par la Faculté qui dispense l'enseignement.

\*\* Cours de niveau Bachelor dispensé dans d'autres facultés et permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à la formation du Master of Law.

+ Un des trois cours qui n'a pas été validé à titre de cours obligatoire

### Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2389	<b>Sports Arbitration Moot (SAM)</b>	Rigozzi A.			4-8	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

## Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2438	Module 3	<b>Les infractions dans le Code mondial antidopage</b> <i>Infringements of the World Anti-Doping Code</i>	Rigozzi A.	4 Automne	Attestation
4DR2445	Module 10	<b>Les règles de la FIFA sur le transfert de joueurs sous le prisme du droit européen de la concurrence et de la libre circulation des personnes</b> <i>FIFA Rules on Transfer of Players and EU Law on Competition and Free Movement of Persons</i>	Clerc E.	4 Prntemps	Attestation
4DR2448	Module 13	<b>Intégrité du sport et paris sportifs</b> <i>Sports Integrity and Sports Betting</i>	Diaconu M.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

## Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

## F. Orientation « droit international et européen »

### Cours obligatoires (20 ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2181	<b>Droit international des espaces*</b> <i>International Law of Spaces</i> (enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)	Distefano G.	2	0	4	Oral
4DR2054	<b>Droit international public approfondi (ONU, maintien de la paix et recours à la force)*</b> <i>Advanced Public International Law (UN, Peacekeeping and Use of Force)</i> (enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)	Distefano G.	2	0	4	Ecrit
4DR2122	<b>Internal Market Law of the EU</b>	Clerc E.	4	0	8	Mode alt.#
4DR2116	<b>WTO Law</b>	Cantore C.	0	4	8	Mode alt.#

+ Un des deux cours doit être suivi.

### Cours à option spécifiques (12 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2117	<b>Comparative and European Private Law</b>	Müller C.	0	3	6	Oral
4DR2180	<b>Competition Law and Policy</b>	Clerc E.	4	0	8	Oral
4DR2266	<b>Contentieux international en droit des affaires</b> <i>International Business Litigation</i> (enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2024-2025)	Guillaume F.	2	0	4	Oral
4DR2001	<b>Droit constitutionnel comparé et européen</b> <i>Comparative and European Constitutional Law</i>	Zimmermann N.	0	2	4	Mode alt.# ou oral
4DR2143	<b>Droit des migrations : droit de la libre circulation des personnes</b> <i>Migration Law : Free Movement of Persons</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2178	<b>Droit des migrations : droits humains</b> <i>Migration Law : Human Rights</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2181	<b>Droit international des espaces*</b> <i>International Law of Spaces</i> (enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)	Distefano G.	2	0	4	Oral
4DR2054	<b>Droit international public approfondi (ONU, maintien de la paix et recours à la force) *</b> <i>Advanced Public International Law (UN, Peacekeeping and Use of Force)</i> (enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)	Distefano G.	2	0	4	Ecrit
4DR2240	<b>European Intellectual Property and Innovation Law</b>	Kraus D.	0	2	4	Oral
4DR2115	<b>External Relations of the EU</b>	Picod.F.	0	4	8	Mode alt.#
4DR2123	<b>International and European Taxation</b>	Obrist T.	0	2	4	Ecrit
4DR2162	<b>International Arbitration</b>	Rigozzi A.	2	0	4	Oral
4DR2015	<b>International Humanitarian Law (Law of Armed Conflicts)</b>	Henry E.	0	2	4	Oral
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wysbrod V.	0	2	3	Mode alt.#
4DR2292	<b>Law and Economics</b>	Këllezi P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2182	<b>Lawyering Skills and Legal Writing</b>	Palumbo Högger A.	2	0	4	Ecrit
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2271	<b>Relations familiales internationales</b> <i>International Family Law</i>	Guillaume F.	2	0	4	Oral

	<b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>					
4DR2408	<b>Résolution des litiges dans le numérique</b> <i>Digital Dispute Resolution</i>	Guillaume F.	0	2	4	Oral

+ Un des cours qui n'a pas été suivi à titre de cours obligatoire.

### Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2101 E 4DR2102 O	<b>Concours européen des Droits de l'Homme – René Cassin (phases écrite E et orale O)</b> <i>René Cassin – European Human Rights Moot Courts Competition</i>	Zimmermann N.			8 – 12	Mode alt.#
4DR2103 E 4DR2104 O	<b>Concours Jean-Pictet (phases écrite E et orale O)</b> <i>Jean-Pictet Competition</i>	Distefano G.			4 – 12	Mode alt.#
4DR2083 E 4DR2084 O	<b>European Law Moot Court (ELMC) Competition (phases écrite E et orale O)</b>	Clerc E.			12 - 16	Mode alt.#
4DR2107 E 4DR2108 O	<b>Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot (phases écrite E et orale O)</b>	Müller C.			12 - 16	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

### Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2436	Module 1	<b>Divorce et procédure – Séminaire de Toulon</b> <i>Divorce and Procedure – Toulon Seminar</i>	Bohnet F. Burgat S.	4 Automne	Attestation
4DR2444	Module 9	<b>Maîtriser les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle</b> <i>Mastering the Legal Challenges of Artificial Intelligence</i>	Guillaume F. Bory J.	4 Printemps	Attestation
4DR2445	Module 10	<b>Les règles de la FIFA sur le transfert de joueurs sous le prisme du droit européen de la concurrence et de la libre circulation des personnes</b> <i>FIFA Rules on Transfer of Players and EU Law on Competition and Free Movement of Persons</i>	Clerc E.	4 Printemps	Attestation
4DR2446	Module 11	<b>Les obligations font du ski</b> <i>The Obligations go skiing</i>	Carron B. Müller C.	4 Printemps	Attestation
4DR2447	Module 12	<b>Conventions collectives de travail et droit de grève</b> <i>Collective Agreements and the Right to Strike</i>	Dunand J.-P.	4 Printemps	Attestation
4DR2450	Module 15	<b>De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » Administration to Digital Administration Issues and Challenges</i>	Posse. S.	4 Printemps	Attestation
4DR2451	Module 16	<b>Négociation multilatérale au sein des Organisations internationales</b> <i>Multilateral Negotiation under the Aegis of International Organisations</i>	Distefano G.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

### Mémoire de Master (18 crédits ECTS)



## G. Orientation « droit social »

### Cours obligatoires (28 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2237	<b>Droit de la prévoyance professionnelle*</b> <i>Pensions Law</i>	Longchamp G.	2	0	4	Oral
4DR2142	<b>Droit des assurances sociales approfondi</b> <i>Advanced Social Security Law</i>	Dupont A.-S.	2	0	4	Ecrit
4DR2143	<b>Droit des migrations : droit de la libre circulation des personnes*</b> <i>Migration Law : Free Movement of Persons</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2178	<b>Droit des migrations : droits humains*</b> <i>Migration Law : Human Rights</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2086	<b>Droit des migrations : partie générale*</b> <i>Migration Law : General Part</i>	Amarelle C.	4	0	8	Oral
4DR2120	<b>Droit du bail*</b> <i>Landlord and Tenant Law</i>	Carron B.	2	0	4	Oral
4DR2087	<b>Droit du travail approfondi</b> <i>Advanced Labour Law</i>	Dunand J.-P.	0	2	4	Oral
4DR2124	<b>Droit social et droits sociaux : perspectives théorique et internationale</b> <i>Social Law and Social Rights : Theoretical and International Perspectives</i>	Witzig A.	0	2	4	Oral
4DR2242	<b>Organisation et financement des soins de santé*</b> <i>Organization and Funding of Healthcare</i>	Dupont A.-S.	0	2	4	Oral
4DR2270	<b>Procès civil social</b> <i>Civil Social Procedure</i>	Christinat R.	2	0	4	Oral

+ Des cours doivent être suivis pour un total de 12 crédits ECTS.

### Cours à option spécifiques (4 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2290	<b>Droit de la consommation</b> <i>Consumer Law</i>	Hug D.	0	2	4	Oral
4DR2237	<b>Droit de la prévoyance professionnelle*</b> <i>Pensions Law</i>	Longchamp G.	2	0	4	Oral
4DR2218	<b>Droit de la propriété collective</b> <i>Co-Ownership Law</i>	Wermelinger A.	0	2	4	Oral
4DR2291	<b>Droit des assurances privées</b> <i>Private Insurance Law</i>	Stacchetti M.	0	2	4	Oral
4DR2143	<b>Droit des migrations : droit de la libre circulation des personnes*</b> <i>Migration Law : Free Movement of Persons</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2178	<b>Droit des migrations : droits humains*</b> <i>Migration Law : Human Rights</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2086	<b>Droit des migrations : partie générale*</b> <i>Migration Law : General Part</i>	Amarelle C.	4	0	8	Oral
4DR2120	<b>Droit du bail*</b> <i>Landlord and Tenant Law</i>	Carron B.	2	0	4	Oral
4DR2002	<b>Droit médical</b> <i>Medical Law</i>	Hotz S.	0	4	8	Ecrit
4DR2267	<b>Droit pénal administratif</b> <i>Criminal Administrative Law</i>	Capus N.	0	2	4	Ecrit
4DR2369	<b>Histoire des relations de travail</b> <i>History of Labour Relations</i>	Dunand J.-P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2015	<b>International Humanitarian Law (Law of Armed Conflicts)</b>	Henry E.	0	2	4	Oral
4DR2219	<b>Introduction à la justice restaurative</b> <i>Introduction to Restorative Justice</i>	Kuhn A.	2	0	4	Ora
4DR2010	<b>Modes amiables de gestion des conflits</b>	Bory J.	2	0	4	Oral

	<i>Amicable Dispute Resolution</i>					
4DR2242	<b>Organisation et financement des soins de santé*</b> <i>Organization and Funding of Healthcare</i>	Dupont A.-S.	0	2	4	Oral
4DR2007	<b>Procédure administrative</b> <i>Administrative Procedure</i>	Rodriguez Ellwanger M.	0	4	8	Ecrit
4DR2268	<b>Protection des données et transparence</b> <i>Data Protection and Transparency</i>	Posse S.	2	0	4	Oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2271	<b>Relations familiales internationales</b> <i>International Family Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Guillaume F.	2	0	4	Oral
4DR2272	<b>Traitement des victimes d'évènements criminels par la justice</b> <i>Victims in the Justice System</i>	Jaquier Erard V.	2	0	4	Oral

# [Voir descriptif des cours.](#)

+ Cours qui n'ont pas été suivi à titre de cours obligatoire.

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

### Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2437	Module 2	<b>Migrations et protection sociale</b> <i>Migrations and Social Procedure</i>	Amarelle C. Dupont A.-S.	4 Automne	Attestation
4DR2443	Module 8	<b>(Cré)action législative et politique publique</b> <i>Legislative (Cre)action and Public Policy</i>	Ventura M.	4 Printemps	Attestation
4DR2447	Module 12	<b>Conventions collectives de travail et droit de grève</b> <i>Collective Agreements and the Right to Strike</i>	Dunand J.-P.	4 Printemps	Attestation
4DR2450	Module 15	<b>De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » Administration to Digital Administration Issues and Challenges</i>	Posse. S.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

### Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

## H. Orientation « Propriété intellectuelle »

### Cours obligatoires (26 ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2118	<b>Droit des brevets, biotech et sciences de la vie</b> <i>Patent Law, Biotech and Life Sciences</i>	Kraus D.	0	3	6	Oral
4DR2240	<b>European Intellectual Property and Innovation Law</b>	Kraus D.	0	2	4	Oral
4DR2138	<b>Noms de domaine, droit d'auteur et Internet</b> <i>Domain Names, Copyright and the Internet</i>	Salvadé V.	0	2	4	Oral
4DR2221	<b>Propriété intellectuelle</b> <i>Intellectual Property Law</i>	Alberini A. Bauer Y.	4	0	8	Oral
4DR2126	<b>Transferts de technologie et nouveaux modèles d'innovation</b> <i>Technology Transfer and New (Open) Innovation Business Models</i>	Antreasyan S.	0	2	4	Oral

### Cours à option spécifiques (6 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2141	<b>Accompagnement juridique d'un projet d'entreprise</b> <i>Legal Support for Business Projects</i>	Chappuis F	1	0	2	Ecrit
4DR2180	<b>Competition Law and Policy</b>	Clerc E.	4	0	8	Oral
4DR21432	<b>Corporate Governance under Swiss Law</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2333	<b>Droit approfondi de l'insolvabilité des entreprises</b> <i>Advanced Corporate Insolvency Law</i> <b>Enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2290	<b>Droit de la consommation</b> <i>Consumer Law</i>	Hug D.	0	2	4	Oral
4DR2238	<b>Droit fiscal de l'entreprise</b> <i>Corporate Tax Law</i>	Obrist T.	0	2	4	Oral
4DR2263	<b>Droit pénal économique</b> <i>Business Criminal Law</i>	Remund C.	2	0	4	Ecrit
4DR2125	<b>Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises</b> <i>Mergers, Acquisitions and Corporate Restructuring</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wyssbrod V.	0	2	3	Mode alt.#
5EN1021	<b>International Financial Reporting Standards (ou autre cours FSE)**</b>	Albrahimi A. Fiechter P.	*	*	*	*
4DR2292	<b>Law and Economics</b>	Kéllezi P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2408	<b>Résolution des litiges dans le numérique</b> <i>Digital Dispute Resolution</i>	Guillaume F.	0	2	4	Oral
4DR2312	<b>Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine (FD)</b> <i>Interdisciplinary Seminar on Contemporary Innovation</i>	Jeannerat H.	0	1	2	Attestation
4DR2145	<b>Territoire et durabilité</b> <i>Land and Sustainability</i>	Défago V.	0	2	4	Oral

\* Le nombre d'heures par semaine, le nombre de crédits ECTS, les horaires et les modalités d'examen sont déterminés par la Faculté qui dispense l'enseignement.

\*\* Cours de niveau Bachelor dispensé dans d'autres facultés et permettant d'acquérir des compétences transversales utiles à la formation du Master of Law.

### Concours interuniversitaires

Code	Concours	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2331	<b>Digital Law Moot Court (ELMC) Competition</b>	Guillaume F.			4 – 8	Mode alt.#

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (pages 7 à 10).

### Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules					
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation
4DR2438	Module 4	<b>Propriété intellectuelle, innovation et durabilité</b> <i>Intellectual Property, Innovation and sustainability</i>	Kraus D.	4 Automne	Attestation
4DR2444	Module 9	<b>Maîtriser les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle</b> <i>Mastering the Legal Challenges of Artificial Intelligence</i>	Guillaume F. Bory J.	4 Printemps	Attestation
4DR2449	Module 14	<b>Gouvernance d'entreprise : bonnes pratiques dans une société anonyme</b> <i>Corporate Governance : Best Practice in a public Company</i>	Hari O.	4 Printemps	Attestation

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

### Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

## I. Orientation « droit pénal et criminologie »

### Cours obligatoires (24 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2267	<b>Droit pénal administratif</b> <i>Criminal Administrative Law</i>	Capus N.	0	2	4	Ecrit
4DR2263	<b>Droit pénal économique</b> <i>Business Criminal Law</i>	Remund C.	2	0	4	Ecrit
4DR2239	<b>Droit pénal et procédure pénale des mineurs</b> <i>Juvenile Criminal Law and Litigation</i>	Kuhn A.	0	2	4	Oral
4DR2219	<b>Introduction à la justice restaurative</b> <i>Introduction to Restorative Justice</i>	Kuhn A.	2	0	4	Ora
4DR2008	<b>Procédure pénale</b> <i>Criminal Procedure</i>	Capus N. Kuhn A.	2	0	4	Oral
4DR2272	<b>Traitement des victimes d'évènements criminels par la justice</b> <i>Victims in the Justice System</i>	Jaquier Erard V.	2	0	4	Oral

### Cours à option spécifiques (8 crédits ECTS)

Code	Enseignements	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2316	<b>Apports de la psychologie à la justice pénale</b> <i>Contribution of Psychology to Criminal Justice</i>	Jaquier Erard V.	0	2	4	Oral
4DR2178	<b>Droit des migrations : droits humains</b> <i>Migration Law : Human Rights</i>	Amarelle C.	0	2	4	Oral
4DR2016	<b>Droit des professions judiciaires</b> <i>Legal Professions</i>	Bohnet F.	2	0	4	Oral
4DR2085	<b>Droit du dopage</b> <i>Anti-Doping Law</i>	Rigozzi A.	0	2	4	Oral
4DR2369	<b>Histoire des relations de travail</b> <i>History of Labour Relations</i>	Dunand J.-P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2015	<b>International Humanitarian Law (Law of Armed Conflicts)</b>	Henry E.	0	2	4	Oral
4DR2010	<b>Modes amiables de gestion des conflits</b> <i>Amicable Dispute Resolution</i>	Bory J.	2	0	4	Oral
4DR2202	<b>Structures et organisations du sport suisse et international II</b> <i>Swiss and International Sports Structures and Governance II</i>	Diaconu M.	0	2	4	Oral

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS de cours à option à choisir parmi tous les autres cours de la liste générale mentionnée sous chiffre II point C (page 7 à 10).

### Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

Modules						
Code	Modules	Intitulé	Enseignants	ECTS Semestre	Evaluation	
4DR2438	Module 3	<b>Les infractions dans le code mondial antidopage</b> <i>Infringements of the World Anti-Doping Code</i>	Rigozzi A.	4 Automne	Attestation	
4DR2441	Module 6	<b>Droit pénal et procédure pénale – objectif plaidoiries</b> <i>Criminal Law and Criminal Procedure – Objective Pleadings</i>	Capus N. Kuhn A.	4 Automne	Attestation	
4DR2448	Module 13	<b>Intégrité du sport et paris sportifs</b> <i>Sports Integrity and Sports Betting</i>	Diaconu M.	4 Printemps	Attestation	

Deux autres modules (8 crédits ECTS) sont à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D. (page 11). Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours dans la liste générale.

**Mémoire de Master (18 crédits ECTS)**

## IV. MASTER OF LAW BILINGUE COMMUN AVEC L'UNIVERSITÉ DE LUCERNE

### A. Plan d'études

Le Master of Law bilingue commun Neuchâtel et Lucerne est ouvert aux étudiant-e-s titulaires du titre de Bachelor of Law d'une Faculté de droit suisse ou d'un titre jugé équivalent.

L'étudiant-e-s peuvent commencer le Master of Law bilingue soit à Lucerne soit à Neuchâtel, au début du semestre d'automne ou de printemps.

Le Master of Law bilingue se compose de 120 crédits ECTS dont 60 ECTS doivent être acquis à l'Université de Neuchâtel et 60 crédits ECTS à l'Université de Lucerne<sup>^</sup>, selon le plan d'études lucernois.

### B. Plan d'études à Lucerne

La partie lucernoise du Master of Law bilingue est composée des disciplines juridiques suivantes du plan d'études du Master of Law général (pour les détails, se référer au Règlement d'études et d'examen « Studien-und Prüfungsordnung ») :

Discipline	Crédits ECTS
<b>1. Cours à option (enseignement libre)</b> Les étudiant-e-s choisissent parmi l'ensemble des cours proposés dans le cadre du Master of Law général.	50
<b>2. Mémoire de Master</b> Les étudiant-e-s rédigent un mémoire (en allemand) d'environ 35-40 pages)	10
<b>Total</b>	<b>60</b>

### C. Plan d'études à Neuchâtel

Dans la partie neuchâteloise du Master of Law bilingue, les étudiant-e-s doivent effectuer les prestations d'études suivantes :

Discipline	Crédits ECTS
<b>1. Cours</b> A choisir parmi la liste générale des cours qui figurent sous chiffre II C ci-dessus (page 7 à 10). Pour obtenir le diplôme de Master of Law bilingue avec une ou deux orientations, les étudiant-e-s doivent remplir conditions prévues pour l'orientation qui figurent ci-dessus sous chiffre III. A. III. I (i.e. acquérir au minimum 32 crédits ECTS de cours spécifiques, dont les crédits ECTS relatifs aux cours obligatoires et à option spécifiques). Il est possible d'obtenir des équivalences de crédits ECTS, obtenus à l'UNILU, pour des cours du plan d'études du Master of Law de l'UniNE validés dans « la partie lucernoise » du Master pour l'octroi d'une ou de deux orientations dans la partie neuchâteloise du master. Cette possibilité est sans préjudice de l'obligation d'acquérir 60 ECTS dans chaque Faculté. L'étudiant-e-s concluent un Learning agreement avec le Conseiller aux études de l'UniNE avant son départ à l'UNILU.	44
<b>2. Module du séminaire thématique</b> Les étudiant-e-s choisissent deux modules parmi tous les modules du séminaire thématique mentionnés sous chiffre II. D ci-dessus (page 11). Pour obtenir le diplôme de Master of Law bilingue avec une ou deux orientations, les étudiant-e-s doivent remplir les conditions prévues pour la ou les orientation/s poursuivie-s et mentionnée sous chiffre III. A à III. I (i.e. obtenir l'attestation d'au moins un module rattaché à l'orientation). Un module du séminaire thématique peut être remplacé par un stage pratique dans un milieu juridique d'au moins quatre semaines consécutives à plein temps.	8
<b>3. Mémoire de Master</b>	8
<b>Total</b>	<b>60</b>

## **V. DOUBLE MASTER OF LAW BILINGUE AVEC LE KING'S COLLEGE LONDON**

---

### **A. Plan d'études**

Le double Master of Law bilingue avec le King's College London est ouvert aux étudiant-e-s titulaire d'un Bachelor of Law avec une moyenne générale de 5.0/6.0, inscrit-e-s en Master of Law à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel ayant déjà effectué une année et obtenu 60 crédits ECTS. Il a été mis en place en 2009 conjointement avec la School of Law du King's College London et offre une véritable double formation composée d'un Master of Law de l'Université de Neuchâtel et d'un LL.M du King's College London. L'accord de collaboration a été renouvelé en 2024 avec la The Dickson Poon School of Law du King's College London.

Cette double formation véritablement bilingue permet aux participant-e-s d'étudier une année à Neuchâtel et une année au cœur de Londres. Les étudiant-e-s passent deux semestres dans chaque Université où elles ou ils suivent les enseignements spécifiques prévus (cours et séminaires) et rédigent un mémoire en anglais qui peut aussi être codirigé par un-e professeur-e de Londres et un-e de Neuchâtel.

Le double Master se compose de 120 crédits ECTS dont 60 crédits ECTS doivent être acquis à l'Université de Neuchâtel et 60 crédits au King's College London, selon le plan d'études londonien.

### **B. Plan d'études à Londres**

Programme du LL.M défini par le King's College London (cours à choisir dans la liste générale du programme), y compris un mémoire en anglais (ou un projet de recherche), lequel peut être codirigé par un-e professeur-e de The Dickson Poon School of Law du King's College London et un-e professeur-e de la faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

### **C. Plan d'études à Neuchâtel**

Programme libre de 60 crédits ECTS composé de cours à option, modules du séminaire thématique à choisir dans la liste générale du programme de Master of Law. L'étudiant-e doit se référer à la Directive du Décanat concernant le Double Master of Law délivré par le Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel ainsi qu'à l'Activity Schedule disponibles sur le site internet.



## VI. PROGRAMME INTERFACULTAIRE DE MASTER OF LAW EN INNOVATION ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

---

### A. Présentation du programme

Le Master en innovation se veut interfacultaire et interdisciplinaire. Il est ouvert aux titulaires d'un Bachelor avec branches d'études en droit, en lettres et sciences humaines avec un pilier principal en sciences sociales, en sciences (systèmes naturels) ou en sciences économiques délivré par une université suisse ou d'un autre titre universitaire jugé équivalent.

Deux voies d'études permettent d'obtenir le titre de Master of Law en innovation et propriété intellectuelle :

**Voie ordinaire** : Les étudiant-e-s possédant un Bachelor of Law s'immatriculent en Master of Law en innovation et propriété intellectuelle auprès de la Faculté de droit et suivent « l'orientation Droit de l'innovation et propriété intellectuelle », aboutissant à la délivrance d'un diplôme de Master of Law en innovation et propriété intellectuelle (cf. Plan d'études au point B, ci-dessous). Le mémoire ou le stage (30 ECTS) doit être effectué dans le domaine de l'innovation et de la propriété intellectuelle.

**Voie passerelle** : Les étudiant-e-s possédant un Bachelor of Law s'immatriculent en Master of Law auprès de la Faculté de droit, et valident l'orientation « Propriété intellectuelle » avec 44 ECTS : (26 crédits ECTS de cours obligatoires ; 6 crédits ECTS de cours à option spécifiques ; 12 crédits ECTS de modules du séminaire thématique) dont un module rattaché à l'orientation « Propriété intellectuelle ». L'orientation « Propriété intellectuelle » peut être suivie en parallèle à une autre orientation du Master of Law pour 32 crédits ECTS (cours obligatoires, à option spécifiques ou simplement complétée par 28 crédits ECTS de cours à option libres du Master of Law. Au plus tard avant le début de leur mémoire, les étudiant-e-s s'annoncent auprès du Bureau des Immatriculation et de la Faculté de droit pour indiquer leur volonté d'effectuer la passerelle qui se compose d'au minimum 30 ECTS de matières des blocs Fondamentaux et Tronc Commun du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle. Ceci, à la condition que les étudiant-e-s aient validé l'orientation « Propriété intellectuelle » pour 44 crédits ECTS et l'aient complétée avec une deuxième orientation ou des cours à option libres pour totaliser 72 crédits ECTS (60 crédits ECTS de cours obligatoires, à option spécifiques ou à option libres et 12 crédits ECTS de module du séminaire thématique). En revanche, si les étudiant-e-s ne valident que l'orientation « Propriété intellectuelle » avec 44 crédits ECTS : (26 crédits ECTS de cours obligatoires ; 6 crédits ECTS de cours à option spécifiques et 12 crédits ECTS de modules du séminaire thématique) dont un module est rattaché à l'orientation « Propriété intellectuelle), et décident d'effectuer la passerelle, alors celle-ci se compose d'au minimum 30 crédits ECTS de matières des blocs Fondamentaux et Tronc Commun du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle qui doivent en plus être complétés par 28 crédits ECTS à choisir parmi les cours des blocs Orientation Droit de l'innovation et propriété intellectuelle, Option interfacultaires ou la liste générale des cours du Master of Law.. Le mémoire (18 ECTS) doit être effectué dans le domaine de l'innovation et de la propriété intellectuelle.

Dans les deux cas (voie ordinaire ou passerelle), pour l'obtention du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle, l'étudiant-e doit acquérir un total de 120 crédits ECTS. Le programme est régi par le Règlement d'études et d'examens du programme interfacultaire de Master of Law/Arts/Science en innovation (Master in Innovation)

#### Inscription à l'une des voies d'études

Pour prétendre à la passerelle, les étudiantes et étudiants doivent avoir validé les crédits ECTS requis de l'orientation « Propriété intellectuelle » comment indiqué *supra* sous let. A Voie passerelle. Elles et ils peuvent s'inscrire au plus tard avant que leur sujet de mémoire ne soit agréé par la personne titulaire de l'enseignement concerné, selon point 3 de la directive pour le mémoire de Master de la Faculté de droit, du 27 avril 2023.

#### Délais

Les étudiantes et étudiants qui ne sont pas inscrit-e-s à la passerelle dans les délais impartis ne peuvent plus s'y inscrire ultérieurement.

#### Retrait de la passerelle

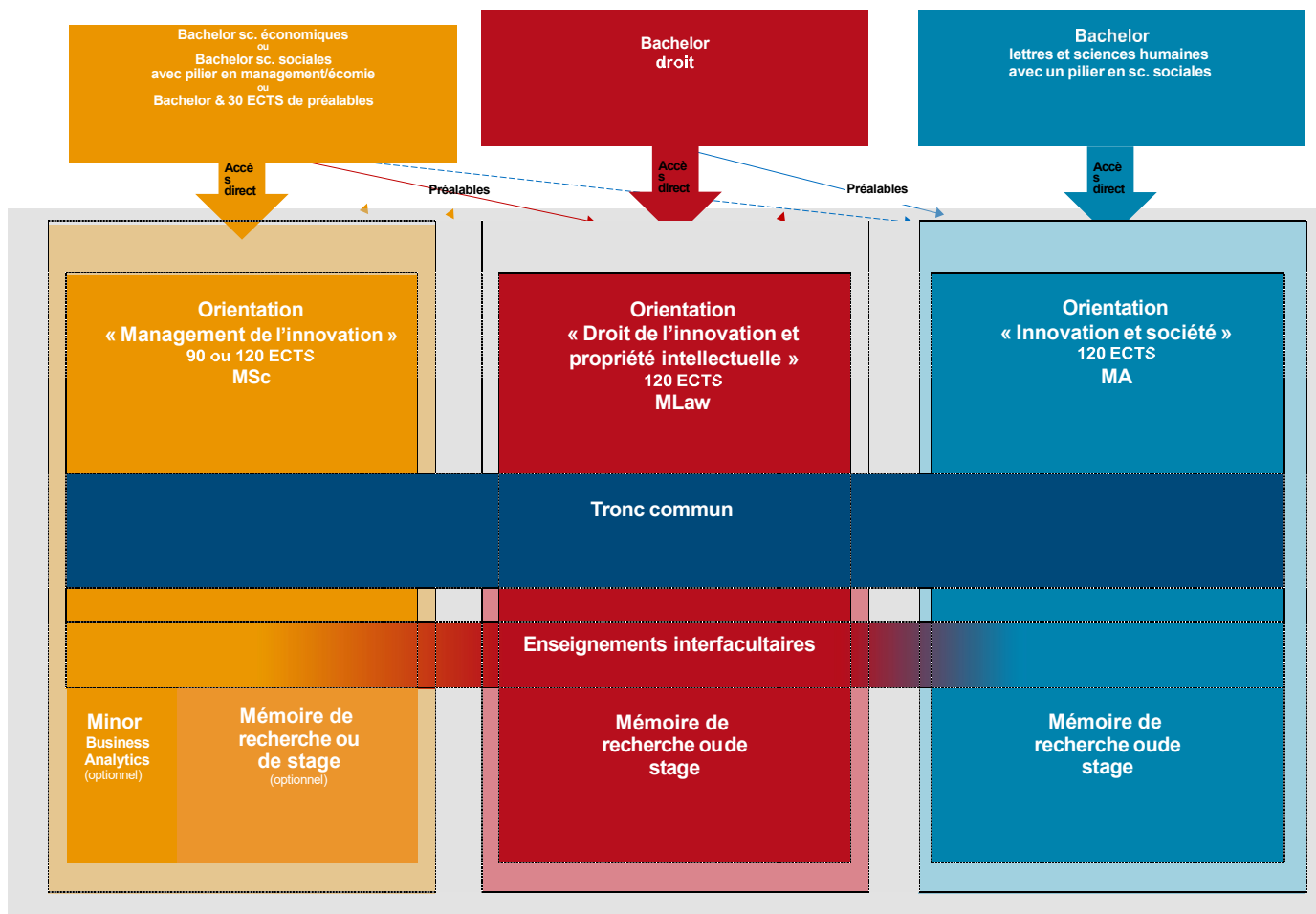
Les étudiantes et étudiants ayant opté pour la voie passerelle peuvent à tout moment renoncer à ce choix et se voir délivrer le Master of Law lorsque les conditions de réussite fixées par le plan d'études du Master of Law sont remplies.

#### Titre obtenu

Les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans la voie ordinaire qui remplissent les conditions de réussite fixées par le plan d'études du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle obtiennent le titre de Master of Law en innovation et propriété intellectuelle.

Les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans la voie passerelle qui remplissent les conditions de réussite fixées par le plan d'études du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle obtiennent le titre de Master of Law en innovation et propriété intellectuelle.

Si les étudiantes et étudiants qui ont opté pour la voie passerelle ont validé les conditions d'une orientation spécifique prévue par le plan d'études du Master of Law de la Faculté de droit (hors orientation « Propriété intellectuelle », cette orientation figure sur le titre qui leur est remis. L'intitulé du titre est par conséquent Master of Law en innovation et propriété intellectuelle, orientation « XX ».



## B. Plan d'études du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle (voie ordinaire)

### Fondamentaux (17 crédits ECTS)

Code	Enseignements obligatoires	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
2SC1010	<b>Changements sociaux et sociétés contemporaines (FLSH)</b> <i>Social Change and Contemporary Societies</i>	Balsiger P.	2	0	3	Ecrit
4DR2221	<b>Propriété intellectuelle (FD)</b> <i>Intellectual Property Law</i>	Alberini A. Bauer Y.	4	0	8	Oral
5EN2046	<b>Strategic Management I (FSE)</b>	Khan Umair Khalid	2	0	3	EI*-Ecrit
5EN2047	<b>Strategic Management II (FSE)</b>	Jonczyk Sedes C.	2	0	3	Ecrit

+ EI : évaluation internes organisées au cours du semestre

### Tronc commun (28 crédits ECTS)

Code	Enseignements obligatoires	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2141	<b>Accompagnement juridique d'un projet d'entreprise (FD)</b> <i>Legal Support for Business Projects</i>	Chappuis F	1	0	2	Ecrit
2SC2001	<b>Approches critiques de la mondialisation I (FLSH)</b> <i>Critical Approaches to Globalisation I</i>	Bensoussan H.	2	0	5	Oral
2HS2177	<b>Cours en histoire moderne et contemporaine : Histoire de l'innovation (XVIIIe-XXe siècle (FLSH)</b> <i>Lecture Course: History of innovation (18th-20th Century)</i>	Bernasconi G.	2	0	3	Oral
5EN2042	<b>Innovation Process (FSE)</b>	Reuter E.	2	0	3	EI*
5ZZ2014	<b>Strategic Management of Technology &amp; Innovation (FSE)</b>	Reuter E.	2	0	3	EI*
4DR2126	<b>Transferts de technologie et nouveaux modèles d'innovation (FD)</b> <i>Technology Transfer and New (Open) Innovation Business Models</i>	Antreasyan S.	0	2	4	Oral
2MP2002	<b>Cours interdisciplinaires sur les théories de l'innovation (FLSH)</b> <i>Interdisciplinary Lecture on Innovation Theories</i>	Jeannerat H.	2	2	6	Oral
2MP2003	<b>Cycles de conférences sur les enjeux contemporains de l'innovation (FLSH)</b> <i>Conference Cycle on Contemporary Innovation</i>	Jeannerat H.	1	1		
4DR2312	<b>Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine (FD)</b> <i>Interdisciplinary Seminar on Contemporary Innovation</i>	Jeannerat H.	0	1	2	Attestation

### « Orientation Droit de l'innovation » (30 crédits ECTS)

Code	Enseignements à option	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2180	<b>Competition Law and Policy (FD)</b>	Clerc E.	4	0	8	Oral
4DR2432	<b>Corporate Governance under Swiss Law</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2331	<b>Digital Law Moot Court (ELMC) Competition</b>	Guillaume F.			4 – 8	Mode alt.#
4DR2333	<b>Droit approfondi de l'insolvabilité des entreprises</b> <i>Advanced Corporate Insolvency Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2290	<b>Droit de la consommation (FD)</b> <i>Consumer Law</i>	Hug D.	0	2	4	Oral
4DR2118	<b>Droit des brevets, biotech et sciences de la vie (FD)</b> <i>Patent Law, Biotech and Life Sciences</i>	Kraus D.	0	3	6	Oral

4DR2238	<b>Droit fiscal de l'entreprise</b> <i>Corporate Tax Law</i>	Obrist T.	0	2	4	Oral
4DR2240	<b>European Intellectual Property and Innovation Law</b>	Kraus D.	0	2	4	Oral
4DR2125	<b>Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises</b> <i>Mergers, Acquisitions and Corporate Restructuring</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wyssbrod V.	0	2	3	Mode alt.#
4DR2292	<b>Law and Economics</b>	Källezi P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR 2439	<b>Module 04 : Propriété intellectuelle, innovation et durabilité</b> <i>Intellectual Property, Innovation and Sustainability</i>	Kraus D.	1	0	4	Attestation
4DR2450	<b>Module 15 : De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » Administration to Digital Administration Issues and Challenges</i>	Posse S.	0	1	4	Attestation
4DR2138	<b>Noms de domaine, droit d'auteur et Internet</b> <i>Domain Names, Copyright and the Internet</i>	Salvadé V.	0	2	4	Oral
4DR2268	<b>Protection des données et transparence</b> <i>Data Protection and Transparency</i>	Posse S.	2	0	4	Oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2145	<b>Territoire et durabilité</b> <i>Land and Sustainability</i>	Défago V.	0	2	4	Oral

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Option interfacultaires (15 crédits ECTS)

Code	Enseignements à option	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
2MP2011	<b>Challenge InnoCité</b>	Jeannerat H.	Intersemestre d'été		3	Attestation
	<b>Liste de cours à disposition sur le site du Master en innovation</b> <a href="http://www.unine.ch">Master en innovation (unine.ch)</a> <a href="http://www.unine.ch/unine/home/formation/masters/droit/master-en-innovation.html">www.unine.ch/unine/home/formation/masters/droit/master-en-innovation.html</a>				12	

### Mémoire de Master ou stage de 12 semaines (30 crédits ECTS)

Code		ECTS	Evaluation
4ZZ2001	<b>Mémoire de Master</b> <i>Master Thesis</i>	30	Mémoire et soutenance orale
4ZZ2004	<b>Stage de 12 semaines</b>	30	Rapport de stage et présentation orale

### C. Plan d'études du Master of Law en innovation et propriété intellectuelle (voie passerelle)

La passerelle est ouverte à l'étudiant-e ayant validé au minimum les 44 ECTS de l'orientation « Propriété intellectuelle » du Master of Law (composés de 32 crédits de cours obligatoires et à option spécifiques ainsi que 12 crédits ECTS de séminaire thématique dont un rattaché à l'orientation « Propriété intellectuelle »).

L'étudiant-e valide au minimum 30 ECTS des blocs enseignements ci-dessous, en plus du mémoire.

L'étudiant-e doit obligatoirement valider tous les enseignements des blocs « Fondamentaux » et « Tronc commun ». L'étudiant-e complète au besoin les crédits avec les cours des blocs « Orientation Droit de l'innovation » et /ou « Options interfacultaires » pour atteindre le total de 120 ECTS requis. 32 crédits ECTS d'une autre orientation peuvent être comptabilisés dans ce total. **Le mémoire (18 ECTS) est réalisé dans le domaine de l'innovation et de la propriété intellectuelle.**

#### Fondamentaux (9 crédits ECTS)

Code	Enseignements obligatoires	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
2SC1010	<b>Changements sociaux et sociétés contemporaines (FLSH)</b> <i>Social Change and Contemporary Societies</i>	Balsiger P.	2	0	3	Ecrit
5EN2046	<b>Strategic Management I (FSE)</b>	Khan Umair Khalid	2	0	3	EI+ -Ecrit
5EN2047	<b>Strategic Management II (FSE)</b>	Jonczyk Sedes C.	2	0	3	Ecrit

+ EI : évaluation internes organisées au cours du semestre

#### Tronc commun (24 crédits ECTS)

Code	Enseignements obligatoires	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2141	<b>Accompagnement juridique d'un projet d'entreprise (FD)</b> <i>Legal Support for Business Projects</i>	Chappuis F.	1	0	2	Ecrit
2SC2001	<b>Approches critiques de la mondialisation I (FLSH)</b> <i>Critical Approaches to Globalisation I</i>	Bensoussan H.	2	0	5	Oral
2HS2177	<b>Cours en histoire moderne et contemporaine : Histoire de l'innovation (XVIIIe-XXe siècle (FLSH)</b> <i>Lecture Course: History of innovation (18th-20th Century)</i>	Bernasconi G.	2	0	3	Oral
5EN2042	<b>Innovation Process (FSE)</b>	Reuter E.	2	0	3	EI+
5ZZ2014	<b>Strategic Management of Technology &amp; Innovation (FSE)</b>	Reuter E.	2	0	3	EI+
2MP2002	<b>Cours interdisciplinaires sur les théories de l'innovation (FLSH)</b> <i>Interdisciplinary Lecture on Innovation Theories</i>	Jeannerat H.	2	2	6	Oral
2MP2003	<b>Cycles de conférences sur les enjeux contemporains de l'innovation (FLSH)</b> <i>Conference Cycle on Contemporary Innovation</i>	Jeannerat H.	1	1		
4DR2312	<b>Séminaire interdisciplinaire en innovation contemporaine (FD)</b> <i>Interdisciplinary Seminar on Contemporary Innovation</i>	Jeannerat H.	0	1	2	Attestation

#### « Orientation Droit de l'innovation » (30 crédits ECTS)

Code	Enseignements à option	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
4DR2180	<b>Competition Law and Policy (FD)</b>	Clerc E.	4	0	8	Oral
4DR2432	<b>Corporate Governance under Swiss Law</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2331	<b>Digital Law Moot Court (ELMC) Competition</b>	Guillaume F.			4 – 8	Mode alt.#
4DR2333	<b>Droit approfondi de l'insolvabilité des entreprises</b> <i>Advanced Corporate Insolvency Law</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours aura lieu en 2025-2026)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
4DR2290	<b>Droit de la consommation (FD)</b>	Hug D.	0	2	4	Oral

	<i>Consumer Law</i>					
4DR2118	<b>Droit des brevets, biotech et sciences de la vie (FD)</b> <i>Patent Law, Biotech and Life Sciences</i>	Kraus D.	0	3	6	Oral
4DR2238	<b>Droit fiscal de l'entreprise</b> <i>Corporate Tax Law</i>	Obrist T.	0	2	4	Oral
4DR2240	<b>European Intellectual Property and Innovation Law</b>	Kraus D.	0	2	4	Oral
4DR2125	<b>Fusions, acquisitions et restructurations d'entreprises</b> <i>Mergers, Acquisitions and Corporate Restructuring</i> <b>(enseignement un an sur deux, ce cours a lieu en 2024-2025)</b>	Hari O.	2	0	4	Oral
3BL2283	<b>Introduction to the Law of Biodiversity Conservation (FS)</b>	Wyssbrod V.	0	2	3	Mode alt.#
4DR2292	<b>Law and Economics</b>	Këllezi P.	2	0	4	Mode alt.# ou oral
4DR2439	<b>Module 04 : Propriété intellectuelle, innovation et durabilité</b> <i>Intellectual Property, Innovation and Sustainability</i>	Kraus D.	1	0	4	Attestation
4DR2450	<b>Module 15 : De l'administration « analogique » vers une administration numérique – Enjeux et défis</b> <i>From « analogue » Administration to Digital Administration – Issues and Challenges</i>	Posse S.	0	1	4	Attestation
4DR2138	<b>Noms de domaine, droit d'auteur et Internet</b> <i>Domain Names, Copyright and the Internet</i>	Salvadé V.	0	2	4	Oral
4DR2268	<b>Protection des données et transparence</b> <i>Data Protection and Transparency</i>	Posse S.	2	0	4	Oral
4DR2148	<b>Rédaction de contrats</b> <i>Contract Drafting</i>	Müller C.	2	0	4	Oral
4DR2145	<b>Territoire et durabilité</b> <i>Land and Sustainability</i>	Défago V.	0	2	4	Oral

# [Voir descriptif des cours.](#)

### Option interfacultaires (15 crédits ECTS)

Code	Enseignements à option	Enseignant-e-s	H/hebdo. Automne	H/hebdo. Printemps	ECTS	Evaluation
2MP2011	<b>Challenge InnoCité</b>	Jeannerat H.	Intersemestre d'été		3	Attestation
	<b>Liste de cours à disposition sur le site du Master en innovation</b> <a href="http://www.unine.ch">Master en innovation (unine.ch)</a> <a href="http://www.unine.ch/unine/home/formation/masters/droit/master-en-innovation.html">www.unine.ch/unine/home/formation/masters/droit/master-en-innovation.html</a>				12	Selon enseignement

### Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

Code	ECTS	Evaluation
4ZZ2001	18	Mémoire et soutenance orale (selon la Directive pour le mémoire de Master de la FD)

## VII. MODE ALTERNATIFS D'ÉVALUATION

---

### 1. Mode d'évaluation des connaissances pour les cours « WTO Law », « External Relations of the EU » et « Internal Market Law of the EU »

L'évaluation des connaissances pour les cours « WTO Law », « External Relations of the EU » et « Internal Market Law of the EU » s'effectue de la manière suivante :

a) 1ère tentative

La première tentative a lieu sur la base d'un mode alternatif d'évaluation, qui consiste en un contrôle continu reposant sur les facteurs et modalités suivants :

1. Un premier questionnaire écrit à choix multiples, d'une durée de 2 heures, est organisé à la mi-semestre (valeur : 50% de la note). Sa date figure dans le plan du cours. Le score obtenu au test de mi-semestre est communiqué à chaque étudiant-e par voie électronique.
2. Un second questionnaire écrit à choix multiples, d'une durée de 2 heures, est organisé à la fin du semestre (valeur : 50% de la note). Sa date est fixée durant la session d'examens suivant immédiatement la fin du cours, à savoir :
  - pour le cours « Internal Market Law of the EU » : durant la session de janvier-février ;
  - pour les cours « WTO Law » et « External Relations of the EU » : durant la session de juin.
3. La note finale résulte du total des deux tests. En outre, la participation active de l'étudiant-e durant le cours est, le cas échéant, prise en compte comme facteur d'amélioration de la note finale. En revanche, la non-participation n'influence aucunement la note finale.
4. La note finale est remise par le ou la Professeur-e responsable au Secrétariat de la Faculté de droit. Elle est communiquée à l'étudiant-e à l'issue de la session d'examens.
5. Les modalités d'inscription au cours et au mode alternatif d'évaluation, ainsi que de retrait du mode alternatif d'évaluation, sont les suivantes :
  - (i) L'étudiant-e doit s'inscrire au cours sur la plateforme informatique de l'Université dans le délai imposé (art. 33 du Règlement d'études et d'examens de la faculté de droit du 17 juin 2004, RSN 416.330, ci-après: REE). L'inscription au cours sur Academia est une condition préalable obligatoire pour pouvoir s'inscrire ensuite au mode alternatif d'évaluation.
  - (ii) L'étudiant-e doit s'inscrire à la session d'examens suivant immédiatement la fin du cours (i.e. session de janvier-février pour « Internal Market Law of the EU » ; session de juin pour les cours « WTO Law » et « External Relations of the EU »), sur la plateforme informatique de l'Université, durant la période officielle d'inscription aux examens, en choisissant le mode d'examen écrit (art. 34 REE).
  - (iii) Le retrait de l'inscription au cours et/ou au mode alternatif d'évaluation pour « Internal Market Law of the EU » et « WTO Law » n'est possible que si le test de mi-semestre n'a pas encore été passé.
  - (iv) Le retrait de l'inscription au cours et/ou au mode alternatif d'évaluation pour « External Relations of the EU » n'est possible que jusqu'à la fin de la 2ème semaine de cours (en raison de la planification et des frais engagés pour le voyage d'études à la Cour de justice de l'UE).
  - (v) En cas d'absence au test de mi-semestre ou à celui de fin de semestre pour de justes motifs admis par le décanat (p.ex. maladie, accident, décès d'un proche au sens des art. 36 al. 1 et 37 al. 2 REE), le ou la Professeur-e responsable fixe une nouvelle date d'évaluation à l'étudiant-e, en tenant compte de la durée de l'absence justifiée.

b) 2e tentative

Seul-e-s les étudiant-e-s ayant échoué dans le mode alternatif d'évaluation susmentionné (pt a) sont soumis-e-s à un examen « classique » oral organisé lors de la prochaine session d'examens à laquelle ils ou elles s'inscrivent. Les étudiant-e-s concerné-e-s doivent se réinscrire sur Academia pour l'examen selon le mode oral, en respectant les délais d'inscription de la session concernée. L'échec à cet examen oral est définitif.

### 2. Mode d'évaluation des connaissances pour les cours « Analyse économique du droit », « Droit constitutionnel comparé et européen », « Droit et progrès médical », « Histoire des relations de travail »

L'évaluation des connaissances pour les cours « Analyse économique du droit », « Droit constitutionnel comparé et européen », « Droit et progrès médical », « Histoire des relations de



travail » s'effectue de la manière suivante :

1. Les étudiant-e-s ont le choix entre :
  - l'examen « classique » (oral), passé à l'issue du semestre du cours et dont l'objet porte sur la matière de cours, et
  - le mode alternatif d'évaluation qui porte sur un rapport écrit d'un ordre de grandeur de 10 à 15 pages, puis d'un exposé oral, dont la durée est fixée par l'enseignant-e, présenté en classe par l'étudiant-e sur un thème spécifique fixé d'entente avec l'enseignant-e.

e. Le mode alternatif peut être effectué seul ou, si l'enseignant-e responsable l'autorise, par groupe de 2 étudiant-e-s.
2. Le travail écrit et l'exposé sont évalués conjointement. Une note supérieure ou égale à 4 donne droit aux crédits ECTS prévus dans le plan d'études.
3. Le rapport écrit doit être communiqué à l'enseignant-e responsable une semaine avant la présentation orale. Si le rapport écrit est jugé insuffisant quoique perfectible, l'étudiant-e est invité-e à apporter les corrections nécessaires dans un délai maximum de cinq jours.

4. A l'issue de la présentation orale et des éventuelles corrections apportées au rapport écrit, l'enseignant-e communique la note oralement à l'étudiant-e et la transmet au secrétariat de la faculté qui communique à l'étudiant-e un procès-verbal contenant la note et les crédits ECTS obtenus.
5. Si le rapport écrit est jugé à ce point insuffisant que des corrections ne permettraient pas de le rendre acceptable, ou lorsqu'il n'est toujours pas suffisant au terme du délai supplémentaire de cinq jours, le mode alternatif est réputé échoué. L'étudiant-e doit alors passer l'examen oral. L'échec à cet examen oral est définitif.
6. L'étudiant-e doit s'inscrire au cours sur la plateforme informatique de l'Université dans le délai imposé (art. 33 du Règlement d'études et d'examens de la faculté de droit du 17 juin 2004, RSN 416.330, ci-après: REE). L'inscription au cours sur Academia est une condition préalable obligatoire pour pouvoir s'inscrire ensuite au mode alternatif d'évaluation ou à l'examen « classique » (oral). L'étudiant-e ayant choisi le mode alternatif d'évaluation doit s'inscrire à la session d'examens suivant immédiatement la fin du cours (option contrôle continu) afin que le résultat obtenu puisse figurer dans son relevé de notes.
7. En cas d'absence pour de justes motifs admis par le décanat (p.ex. maladie, accident, décès d'un proche au sens des art. 36 al. 1et 37 al. 2 REE), l'enseignant-e fixe une nouvelle date d'évaluation à l'étudiant-e, en tenant compte de la durée de l'absence justifiée, pour autant que cela soit encore possible avant la fin du semestre d'enseignement.

### 3. Mode d'évaluation des connaissances pour le « Séminaire de Strasbourg »

L'évaluation des connaissances pour le « Séminaire de Strasbourg » s'effectue de la manière suivante :

#### a. Règles générales de validation des résultats du séminaire (option)

1. Le travail de chaque étudiant-e fait l'objet d'une appréciation personnelle sous forme d'une attestation de réussite, qui se base sur la prestation du groupe auquel il ou elle participe ainsi que sur sa prestation personnelle au sein du groupe.
2. En raison de la nature même de ce séminaire, en dérogation à l'art. 17 al. 3 du Règlement d'études et d'examens, l'étudiant-e qui échoue doit remplacer le séminaire par une autre branche à option.

#### b. Appréciation et évaluation du travail

Le travail de chaque groupe – et de chacun des membres du groupe – fait l'objet d'une évaluation, selon les modalités suivantes :

1. Dans un premier temps, le travail du groupe est évalué, pour chaque exercice, par une appréciation collective (appréciation de groupe). Celle-ci, qui sera identique pour tous les membres du groupe, se fonde sur les éléments d'appréciation suivants :
  - le résultat matériel du travail effectué par le groupe, tel qu'il est présenté lors des séances plénières et en fonction des attentes exprimées dans le mandat de l'exercice;
  - la méthode de travail et de présentation/négociation du groupe;
  - subsidiairement, l'intensité (effort) de travail du groupe lors de la préparation des séances plénières peut être prise en compte.
2. L'étudiant-e se voit également attribuer une appréciation individuelle en fonction de ses propres prestations au sein du groupe, que ce soit lors des séances de groupes ou lors des séances plénières. Cette appréciation se fonde sur les éléments suivants :
  - l'apport intellectuel et matériel de l'individu au travail et à la dynamique du groupe;
  - l'esprit d'initiative et la participation active au travail du groupe (y compris à la présentation/négociation en plenum);
  - le sens de la collégialité.
3. Les deux appréciations (collective et individuelle) sont prises en compte pour la délivrance de l'attestation de réussite.

### 4. Mode d'évaluation des connaissances pour les concours et les Moot Courts

L'évaluation des connaissances pour les concours et les Moot Courts s'effectue de la manière suivante :

1. Le Règlement de chacun des concours et des Moot Courts est applicable.
2. Une participation active est requise pour l'attribution des crédits ECTS. Une attribution différenciée du nombre de

crédits ECTS peut être faite en fonction de la participation à tout ou partie du concours ou du Moot Court.

3. Une attestation de participation est remise à chaque participant-e.
4. Les modalités relatives au Swiss Moot Court sont indiquées dans la directive du 21 mars 2013 à télécharger sur le site de la Faculté de droit.